

(Emblème des Nations Unies)

(Emblème des Nations Unies)

(Emblème de CARE)

Service de lutte antimines
New York, NY 10017 États-Unis
Téléphone : (212) 963-1875
Télécopie : (212) 963-2498
Courriel : mineaction@un.org
Site web : www.mineaction.org

**MANUEL DE SECURITE
SUR LES MINES TERRESTRES
ET LES **DÉBRIS** EXPLOSIFS DE GUERRE**

Un manuel à
l'intention des personnes
travaillant dans des environnements

pollués par
des mines terrestres et autres
débris explosifs de guerre

Nations Unies

Manuel de sécurité

sur les mines terrestres et les **débris** explosifs de guerre

Dépliant par pays

Service de lutte antimines
New York, NY 10017 Etats-Unis
Téléphone : (212) 963 - 1875
Télécopie : (212) 963 – 2498
Courriel : mineaction@un.org
Site web : www.mineaction.org

**Manuel de sécurité
sur les mines terrestres
et les débris explosifs de guerre**

Un manuel à l'intention des personnes
travaillant dans des environnements pollués
par des mines terrestres
et autres débris explosifs de guerre

Nations Unies

Manuel de sécurité

Sur les mines terrestres et les débris explosifs de guerre

Dépliant par pays

Manuel de sécurité sur les mines terrestres
et les débris explosifs de guerre

Un manuel à l'intention des personnes travaillant
dans des environnements pollués par des mines terrestres
et autres débris explosifs de guerre

Le financement de ce projet a été assuré par la Fondation pour les Nations Unies par le biais du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), et par les Gouvernements du Canada, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suisse, et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Les Nations Unies et les organisations participantes ne seront pas tenues responsables de la mort ou des blessures survenant au personnel et/ou des dommages matériels causés par suite de l'utilisation de ce manuel.

Tout commentaire ou question concernant ce manuel peuvent être adressés à :

Service de lutte antimines des Nations Unies

New York, NY 10017 USA

Téléphone : +1 212 963 1875

Télécopie : +1 212 963 2498

Courriel : mineaction@un.org

Site web : www.mineaction.org

© Nations Unies 2005 (2^e édition)
Tous droits réservés

Table des Matières

Remerciements	5
Introduction	7
SECTION 1	9
La menace	9
Les mines terrestres	9
Les mines terrestres antipersonnel	11
Les mines antivéhicules	16
Les engins non explosés	17
Les munitions explosives abandonnées	28
Les engins explosifs improvisés et les pièges	30
SECTION 2	33
L'identification des zones dangereuses	33
Moyens de balisage	33
Indices de danger	37
SECTION 3	49
Conseils de sécurité fondamentale	49
Comportement de prise de risques	50
Mythes communs concernant les mines et les débris explosifs de guerre	53
Conseils de sécurité à l'usage des organisations	56
Conseils de sécurité à l'usage des individus	57
SECTION 4	67
Procédures d'urgence dans un champ de mines	67
Procédures d'urgence à pied	67
Procédures d'urgence en véhicule	71
SECTION 5	73
Assistance à une victime	73
ANNEXES	77
A1 Utilisation d'une fiche d'itinéraire	77
A2 Mesures visant à assurer la protection renforcée d'un véhicule	85
A3 Autres menaces	87
A3.1 Uranium appauvri	87
A3.2 Menaces d'armes biologiques et chimiques	89
A4 Glossaire	92
Contacts d'urgence	96

Remerciements

Ce manuel est la 2eme édition *du Manuel sur les mines terrestres, les engins non explosés et la sécurité*, publié par les Nations Unies en 2000, tiré à l'origine du *Manuel de sécurité des mines terrestres*, conçu et publié par CARE en 1997. Ce document a été révisé dans une large mesure, y compris son titre afin de refléter la terminologie la plus récente. Le *Manuel de sécurité sur les mines terrestres et les débris explosifs de guerre* s'appuie sur des informations tirées des *Normes internationales pour la sensibilisation aux dangers des mines terrestres et des munitions non explosées*, développées par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en 1999 et par *Les normes internationales de la lutte antimines*, publiées par les Nations Unies (www.mineactionstandards.org). Le *Manuel de sécurité sur les mines terrestres et les débris explosifs de guerre* fait partie du *Projet de lutte contre les mines* du Service de lutte Antimines des Nations Unies (SLAM).

Ce manuel a été révisé par le SLAM et l'UNICEF avec l'apport précieux et l'appui technique de nombreuses personnes travaillant au sein des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales. Nous voudrions remercier tout particulièrement le Centre international de déminage humanitaire de Genève, Handicap International, le Comité international de la Croix Rouge (CICR), INTERSOS, le Mines Advisory Group (MAG), le Trauma Care Foundation, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

(Photo)

Les survivants des mines terrestres sont une illustration éloquent de la présence de mines. Ces Afghans travaillent maintenant en tant que coursiers à bicyclette à Kaboul, Afghanistan.

© Lukas Einsele and Andreas Zierhut / One Step Beyond (www.one-step-beyond.de)

Introduction

Les mines terrestres, les munitions explosives abandonnées et le matériel de guerre abandonné, les engins non explosés, et autres débris explosifs de guerre représentent un danger pour les peuples de plus de 82 pays du monde.

Ce manuel n'est pas un manuel d'instruction visant au maniement des mines terrestres ou des débris explosifs de guerre, et n'a pas été conçu en vue de la coopération avec des communautés touchées par les mines terrestres. Il vise plutôt à faire oeuvre de sensibilisation et à assurer des conseils de sécurité fondamentale en ce qui concerne le danger que représente les mines terrestres et autres débris explosifs de guerre auprès des organisations et des individus qui travaillent dans des régions dévastées par la guerre et à leur apporter son concours en :

- Etablissant des procédures de sécurité appropriées ;
- Evitant d'entrer en contact avec les mines et les débris explosifs de guerre ;
- Prenant les mesures qui s'imposent lors de situations d'urgence.

Le fait de se trouver à proximité de mines et de débris explosifs de guerre représente toujours un danger et doit être évité. Seuls des spécialistes ayant reçu une formation appropriée peuvent chercher ou manipuler des mines et des débris explosifs de guerre. .

Les informations contenues dans ce manuel sont d'ordre général et quelques -unes d'entres elles pourraient ne pas s'appliquer à toutes circonstances. En conséquence, il doit être complété par des informations propres aux pays ainsi que par une analyse de la nature et de l'ampleur de la menace au niveau local. Par ailleurs, ce manuel n'a pas été conçu en tant que document indépendant, mais doit être utilisé en conjonction de séances d'informations sur les mines terrestres et les débris explosifs de guerre dispensées par des instructeurs compétents. En tout état de cause, les lecteurs doivent faire appel aux conseils et aux avis des spécialistes qui travaillent dans leurs zones d'opérations.

Le saviez-vous ?

A compter de Septembre 2005, 147 Etats parties ont signé le Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel (ou Convention d'Ottawa). Ce faisant, ils ont accepté le principe de l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et de leur destruction. La convention contient également des stipulations concernant l'assistance aux victimes des mines.

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1999, le recours aux mines antipersonnel a diminué. Toutefois, un certain nombre d'Etats (non signataires du traité) continuent d'utiliser et de stocker les mines antipersonnel et plus de 82 pays montrent, sous une forme ou une autre, une pollution endémique par les mines terrestres provenant de conflits passés ou en cours. Les mines antipersonnel représentent quelques-unes des menaces les plus sérieuses pour les personnes travaillant dans des zones sortant d'un conflit, même des décennies après la fin d'un conflit.

Le manuel se divise en cinq sections et annexes principales.

- **Section 1 vous informe des informations sur la nature de la menace que représentent les mines et les débris explosifs de guerre ;**
- **Section 2 vous dispense des conseils permettant d'identifier la menace ;**
- **Section 3 vous assure des conseils et des informations en matière de sécurité fondamentale**
- **Section 4 vous explique ce qu'il faut faire si vous vous trouvez dans une zone minée ;**
- **Section 5 vous donne des informations de base sur ce que vous devez faire en cas d'accident**

Les annexes présentent des exemples de procédures à adopter en matière d'itinéraires ainsi que des informations sur d'autres menaces telles que les armes chimiques et biologiques.

Le manuel présente par ailleurs des encadrés textes en couleur qui sont utilisés afin de donner des informations complémentaires : *orange* pour les cas d'études ; *jaune* pour les informations intéressantes mais non essentielles ; *bleu* pour les définitions des termes clé.

1

SECTION

La menace

(Photo)

Les personnes travaillant dans des zones qui ont été dévastées par des

conflits armés peuvent se trouver aux prises avec la menace que représentent les mines terrestres, les engins non explosés ou les munitions explosives abandonnées, des véhicules et du matériel militaires abandonnés, et d'autres débris explosifs de guerre. (Veuillez noter que l'expression débris explosifs de guerre inclut les engins non explosés et les munitions abandonnées mais exclut les mines terrestres ; voir la définition contenue dans le glossaire, à l'Annexe 4). Les mines terrestres peuvent bloquer l'accès à des sites de projets ou peuvent représenter une menace directe en matière de sécurité – même des années après la fin officielle d'un conflit. Lorsque des organisations et des individus travaillent dans ces zones, ils doivent se montrer pleinement conscients des menaces physiques que représentent les multiples armements laissés sur place lors des conflits et après les conflits.

Afin d'être en mesure de vous protéger, vous devez être pleinement conscient de la menace et prendre des mesures préventives appropriées. Cette section vise à faciliter l'identification des mines et des débris explosifs de guerre, et précise leur mode de fonctionnement ainsi que leurs effets. Il est impossible de dresser un inventaire complet de tous les types de mines et de débris explosifs de guerre dans ce manuel, d'où la nécessité d'avoir recours au bon sens ; en règle générale, il vaut mieux considérer tout objet inhabituel comme suspect. Vous trouverez ci-dessous un descriptif de quelques-unes des menaces les plus communes.

Mines terrestres

Une mine terrestre est un dispositif explosif conçu afin de détruire ou d'endommager des véhicules, ou de blesser, tuer ou autrement immobiliser les personnes. Les mines peuvent être activées par la victime, à ???

Le saviez-vous ?

Le mot «mine» a pour origine le mot latin mina qui signifie «veine de minerai» et désigna à l'origine l'extraction de minerais de la terre. Le terme fut alors emprunté par des ingénieurs militaires dont le travail consistait à creuser des mines dans le sol lors du siège de forts et de châteaux, souvent sous les murs afin de provoquer leur effondrement. Les mines terrestres modernes sont des pièges explosifs, mais leurs origines remontent à des prédécesseurs non explosifs de type pointes et pieux utilisés par les armées antiques dont l'usage remonte jusqu'à 2 500 ans (Croll, M., Histoire des mines terrestres, 1998)

Activation télécommandée

Un processus par lequel une tierce personne peut activer une mine ou un engin explosif improvisé par une commande à distance.

Activation par la victime

Déclenchée par une personne lorsque celle-ci pose son pied dessus, roule dessus ou la heurte, ou par toute action du même ordre.

(Photo)

Angola: 13 passagers se trouvaient dans ce véhicule lorsqu'il a heurté une mine antivéhicule ; 7 personnes furent tuées et 6 furent blessées.

Etude de cas

En 2002, un véhicule appartenant à une organisation non gouvernementale heurta une mine antivéhicule sur la route entre Mavinga et Cunjamba en Angola, tuant sept passagers et blessant six autres passagers. Bien que la route ait été utilisée sans difficulté avant l'accident, c'était la saison des pluies et le temps humide avait empêché le conducteur de rester sur la piste bien délimitée. Une conduite hors piste avait placé le véhicule sur la trajectoire d'une mine meurtrière.

Savoir qu'elles peuvent être activées par l'action de leur cible, qui peut marcher dessus ou les heurter, ou qu'elles peuvent être déclenchées par une pression directe, à savoir par le biais d'un fil-piège, d'une antenne à basculement, d'une détonation télécommandée, ou par une conjugaison de ces méthodes. Elles peuvent également être piégées en utilisant, à titre d'exemple, des dispositifs antimanipulation, afin de rendre leur enlèvement plus difficile. Elles peuvent aussi exploser avec le passage du temps.

Les mines peuvent avoir un usage défensif : elles assurent la protection de positions militaires importantes ou entravent le mouvement de troupes en provoquant des pertes chez l'ennemi et en détruisant du matériel. Elles peuvent également avoir un usage offensif : en particulier lors des conflits civils, elles peuvent servir à détruire ou à endommager des infrastructures et à semer la terreur en coupant l'accès des populations civiles à leurs foyers, ainsi que celui aux terres agricoles, à l'eau, aux routes, aux établissements de santé et à d'autres ressources.

Les mines terrestres sont presque toujours dissimulées et camouflées afin de se fondre avec leur environnement, les rendant par là-même peu visibles et difficiles à détecter. Elles sont en règle générale enterrées ou cachées dans de l'herbe ou dans des immeubles, attachées à des pieux ou à des arbres. Selon les règles de la guerre classique et « disciplinée », les mines terrestres sont souvent disposées de manière à édifier des barrières régulières ou des "murs" invisibles le long des routes et autour des points stratégiques ; leur emplacement figure parfois sur les cartes. La plupart du temps, elles sont posées de manière indifférenciée par des parties armées qui se déplacent constamment ; un certain nombre de mines terrestres sont disséminées par voie aérienne sur une zone étendue et ne font pas l'objet d'un agencement évident ou discernable.

Il y a à l'heure actuelle plus de 600 types différents de mines terrestres, ainsi qu'un nombre important de mines improvisées mises au point par des forces militaires engagées dans un conflit. Elles sont regroupées dans deux catégories principales : les mines antipersonnel (AP) et les mines antivéhicules, désignées communément aussi sous l'appellation de mines antichars.

Dispositif antimanipulation

Un dispositif fixé sur une mine antivéhicule ou sur une mine antipersonnel qui provoque l'explosion de la mine lors de son maniement ou d'un changement de position. Le but des dispositifs antimanipulation est d'empêcher les opérations de déminage.

La plupart des mines sont impossibles à voir

LES MINES TERRESTRES ANTIPERSONNEL

Une mine terrestre antipersonnel est conçue afin d'être activée par la présence, la proximité ou le contact d'une personne et a pour objet d'immobiliser, de blesser ou de tuer une ou plusieurs personnes. Les mines AP explosent en règle générale lorsqu'une personne marche dessus ou lorsqu'un fil-piège est touché, mais elles peuvent également être déclenchées par le passage du temps ou par commandes à distances.

(Photo)

(Photo)

Cette petite mine AP peut déchiqueter un pied ! Elle mesure la moitié d'un couteau Leatherman et est presque impossible à discerner (photo du haut).

Même mine découverte par des démineurs (photo du bas).
Sri Lanka

Les mines AP sont sur le sol, enterrées ou fixées au-dessus du niveau du sol et sont en règle générale de petits dispositifs qui existent sous des formes diverses. Elles sont souvent camouflées afin de pouvoir se fondre avec leur environnement et peuvent être fabriquées en bois, en plastique ou en métal. Les zones suspectes, à savoir les zones pouvant contenir des mines, doivent être évitées.

Une fois qu'elles ont été déclenchées, les mines AP peuvent provoquer la mort ou des blessures graves par un souffle explosif et/ou par des éclats volants. Elles sont regroupées selon la façon dont elles provoquent des blessures : *souffle* ou *fragmentation*.

MINES ANTIPERSONNEL A EFFET DE SOUFFLE

Les mines AP à effet de souffle sont très bon marché et sont parmi les plus communément utilisées dans le monde. Elles sont conçues afin d'être déclenchées par la pression provoquée par un contact physique avec la mine, en général lorsqu'une personne marche dessus. La plupart des mines de ce type sont conçues afin de provoquer des blessures sérieuses, généralement l'amputation d'un ou de plusieurs membres, plutôt que la mort.

Les mines AP à effet de souffle sont le plus souvent de forme cylindrique, et mesurent en général entre sept et 16 centimètres en diamètre et entre cinq et 10 cm en hauteur. Toutefois, quelques-unes des mines AP à effet de souffle sont rectangulaires ou ont la forme d'une «boîte à chaussures». Elles peuvent alors mesurer entre 10 cm x 18 cm jusqu'à 15 cm x 30 cm. La plupart des mines AP à effet de souffle ont des charges explosives relativement petites, souvent moins de 100 grammes d'explosif. Le souffle concentré de la charge est l'élément déterminant en matière de mort ou de blessure.

Alors que quelques-unes des mines AP à effet de souffle sont toujours faites de métal ou de bois, la plupart sont fabriquées en plastique. Ce qui les rend résistantes à l'eau ou étanches et dangereuses même lorsqu'elles sont submergées. A la suite de pluies abondantes, il n'est pas rare que des mines soient emportées depuis des champs de mines jusqu'à des zones antérieurement exemptes de mines, ou se déversent dans des cours d'eau où elles peuvent être emmenées en aval pendant des kilomètres avant de se déposer sur une rive. Les mines AP à effet de souffle sont en règle générale de couleur ocre, olive, verte, noire, marron, grise ou une combinaison de couleurs.

(Photo)

Mine AP à effet de souffle en forme de «boîte à chaussures» -; Sud-Liban

(Photo)

Ces mines papillons aérodispersées peuvent exploser lorsqu'elles sont touchées ; Afghanistan

(Photo)

Mine AP de fabrication artisanale, fabriquée à l'aide d'un explosif chimique. Le fait de marcher dessus provoque l'explosion ; Colombie.

Outre les mines AP à effet de souffle enterrées, un type commun de mines est la «mine papillon» (ou des variantes analogues), qui est aérodispersée ou disséminée par des tirs d'artillerie. Si ces mines ont été dispersées récemment, elles jonchent le plus souvent le sol en grand nombre. Après quelques mois ou quelques années, des mines isolées peuvent être découvertes. Les mines papillons conjuguent souvent des formes bizarres à des couleurs vives qui les rendent uniques et attrayantes à des enfants et des adultes curieux.

MINES ANTIPERSONNEL A FRAGMENTATION

Les mines AP à fragmentation sont le plus souvent conçues afin de provoquer la mort, souvent d'un grand nombre de personnes, à la suite de fragments propulsés par la charge explosive de la mine. La plupart de ces mines ont des enveloppes en métal, ou contiennent des «balles» ou des fragments métalliques qui se transforment en projectiles mortels lors de la détonation de la mine.

Il y a trois types de mines AP à fragmentation : les mines à piquet, les mines directionnelles à fragmentation et les mines bondissantes à fragmentation.

Les mines AP à piquet

Les mines AP à fragmentation les plus communes sont les mines à piquet, qui sont conçues afin d'être fixées sur des piquets en bois ou en métal qui sont martelés dans le sol jusqu'à ce que la mine repose à 20 cm au-dessus de la surface du sol. Elles peuvent aussi être fixées à des arbres. La plupart d'entre elles ressemblent à une petite matraque : à savoir, un piquet en bois, surplombé d'un petit cylindre en métal et d'un détonateur émergeant du dessus. Elles sont souvent peintes en vert ou peuvent être en bois et métal sans peinture.

Fil-piège

Un fil ou une ficelle de métal fin, non-réfléchissant, qui peut servir de mécanisme de déclenchement d'une mine ou d'un piège. Un fil-piège est souvent, mais pas toujours, tendu au-dessus et près du sol afin que tout passant puisse «trébucher» dessus, déclenchant par là-même l'explosif. Lorsque des fils-pièges sont utilisés, ils peuvent souvent se trouver jusqu'à une distance de 30 m de la mine.

(Photo)

Les mines à piquet sont dotées d'un ou de plusieurs *fils-pièges* qui déclenchent la mine lorsqu'ils sont tirés ou coupés. Les fils-pièges sont très difficiles à voir, et peuvent être tendus au travers de chemins ou de l'embrasure de portes ou peuvent être attachés à des objets solides tels qu'un arbre ou une autre mine.

Une fois qu'ils ont été déclenchés, les fragments de métal sont projetés dans un rayon de 360 degrés, provoquant des blessures mortelles à toute personne se trouvant dans un périmètre dégagé de quatre mètres et provoquant la mort ainsi que des blessures graves à des distances beaucoup plus grandes. Une mine ordinaire – la POMZ-2M de fabrication russe – explose et se brise afin de créer des fragments qui risquent d'être mortels dans un rayon de 10 mètres. De plus, la taille et la distribution inégales de ces fragments peuvent avoir des effets imprévisibles, de gros fragments peuvent blesser ou tuer jusqu'à 100 mètres ou plus.¹

Avec le temps, les mines à piquet peuvent tomber ou le piquet sur lequel elles reposent peut se désintégrer. Ce qui ne les rend pas moins dangereuses, puisque la charge explosive reste en place ; cependant, leur apparence peut se modifier, ce qui rend les fils-pièges encore moins visibles.

Mines antipersonnel directionnelles à fragmentation

Les mines AP directionnelles à fragmentation (ou de type «Claymore») sont conçues afin de projeter une gerbe dense d'éclats dans une direction particulière. La plupart d'entre elles ressemblent à une boîte rectangulaire incurvée de l'épaisseur environ d'un livre de poche. Cette boîte repose sur deux jeux de pieds et est le plus souvent de couleur olive, noire ou marron.

Les mines AP directionnelles à fragmentation sont en règle générale à détonation télécommandée, mais elles peuvent également être amorcées par un fil-piège. Une fois activées, la plupart des mines de ce type projettent leurs fragments à l'intérieur d'un arc horizontal de 60 degrés et jusqu'à une hauteur de deux mètres. La plupart sont conçues afin d'avoir une «portée efficace» (provoquant des blessures graves ou la mort) d'environ 50 m.

(Photo)

Mine AP à piquet. Le fil-piège est visible.

(Photo)

La mine de type "Claymore" projette des fragments dans une direction – souvent vers une route ou un chemin. Veuillez noter le fil-piège ; Balkans. Plusieurs mines peuvent être interconnectées ; elles peuvent aussi être installées dans des arbres.

1. Source des portées : Colin King, auteur de Jane's Mines and Mine Clearance et de Jane's Explosive Ordnance Disposal.

D'autres versions de ces mines existent et sont de forme large et circulaire, et projettent des shrapnels dans un cône étroit, comme un fusil. Elles sont capables de tuer des personnes, ainsi que de mettre hors d'état ou de détruire des véhicules de transport de passagers, des camionnettes, des véhicules utilitaires et des quatre-quatres.

Mines antipersonnel bondissantes à fragmentation

Les mines antipersonnel bondissantes à fragmentation sont en principe enterrées et sont souvent liées à des fils-pièges. La plupart des mines bondissantes sont de forme cylindrique, avec un dispositif d'allumage unique et tubulaire ou un nombre de pointes qui dépassent sur le dessus. Elles ont le plus souvent 15 cm environ de diamètre et ont 28 cm de hauteur. Les mines bondissantes sont de manière générale de couleur ocre, vert olive, noire, marron, et verte, ou ne sont pas peintes.

Ne touchez jamais, n'approchez jamais et n'enjambez jamais un fil-piège !

(Photo)

Les mines bondissantes “sautent” dans un premier temps lorsqu’elles sont activées puis explosent. Elles sont effectivement très mortelles.

Les mines antipersonnel bondissantes sont dans l’ensemble déclenchées par des fils-pièges ou par une pression directe. Une fois qu’elles ont été déclenchées, une explosion initiale soulève la mine hors du sol jusqu’à hauteur de la taille avant que la charge principale n’explose. Lors de la détonation, l’explosion projette des fragments de métal dans un rayon horizontal de 360 degrés. Divers modèles présentent des différences notables en matière du nombre, de la taille et de la distribution des fragments, mais une mine bondissante type risque d’être mortelle dans un rayon de 25 mètres et est à même d’infliger des blessures graves jusqu’à une distance de 100 m.

MINES ANTIVEHICULE

Les mines antivéhicule, souvent désignées sous l’appellation de mines antichars, sont conçues afin de mettre hors d’état ou de détruire des véhicules. A l’instar des mines terrestres antipersonnel, les mines antivéhicule, peuvent être activées par une pression (bien qu’en principe, un poids bien supérieur soit requis), par le biais d’une commande à distance, d’une influence magnétique ou par le biais d’une perturbation d’une *antenne à basculement* (une sorte de fil-piège vertical – se reporter à l’encadré pour la définition). Attendu que l’objectif ultime des mines antivéhicule est de détruire des véhicules, elles sont le plus souvent dispersées sur les routes, les accotements, les chemins et les pistes. Même les routes régulièrement empruntées peuvent contenir des mines antivéhicule.

Les mines antivéhicule sont beaucoup plus grosses que les mines AP et disposent d’une charge explosive beaucoup plus importante. Elles ont généralement une forme ronde ou carrée, et leur taille est comprise entre 40 cm de diamètre et 16 cm en hauteur et 23 cm en diamètre et 10 cm en hauteur. Elles peuvent être en bois, en plastique ou en métal et peuvent être de couleurs variées.

Il faut en principe une pression considérable pour détoner une mine antivéhicule type qui se situe aux environs de 120 à 150 kg. Ce qui ne signifie pas nécessairement que des personnes dont le poids est inférieur à ces mesures puissent marcher en toute sécurité sur une mine antivéhicule. Les systèmes d’allumage peuvent se détériorer ou peuvent être modifiés à dessein, aboutissant à une réduction de la pression requise afin de faire détoner les mines antivéhicule. Les mines antivéhicule sont parfois piégées afin d’être activées en cas de perturbation. Dans certains cas, des mines AP ont été disposées au-dessus de mines antivéhicule, qui, lorsqu’elles sont déclenchées, entraîneront le plus souvent la détonation des mines antivéhicule. Sachez que les mines AP sont souvent utilisées afin d’empêcher l’enlèvement des mines antivéhicule, et la technique de la pose conjuguée de mines AP et de mines antivéhicule en grappe est souvent utilisée.

Compte tenu que les mines antivéhicule sont souvent conçues afin de mettre hors d’état des véhicules militaires de grosse taille, comme des chars, leur impact sur des véhicules civils plus petits est le plus souvent désastreux et se solde par la destruction du véhicule ainsi que par la mort des occupants ou par des blessures sévères infligées à ceux-ci.

Antenne à basculement

Un piquet mince fixé au mécanisme d'allumage sur la surface supérieure d'une mine. Une pression exercée sur l'antenne à basculement provoque l'explosion de la mine.

(Photo)

(Photo)

Mine antivéhicule,
découverte par des
démineurs ;
Sud-Liban

**S'il y a des mines antivéhicule,
partez du principe qu'elles sont aussi des mines AP.**

Ne vous approchez jamais, ne touchez jamais, et n'altérez jamais des engins non explosés.

Les munitions peuvent avoir pénétré dans le sol sans avoir explosé et peuvent encore être dangereuses.

Les engins non explosés

Les engins non explosés (ENE) sont des munitions explosives qui ont fait l'objet d'un tir, d'un jet, d'un largage ou d'un lancement mais qui n'ont pas détoné. Les ENE recouvrent les *obus d'artillerie* et les *obus de char*, les *munitions pour mortier*, les *allumeurs*, les *grenades*, les *bombes* de grosse et de petite taille, y compris en *grappes de munitions*, les *sous-munitions*, les *fusées* et les *missiles*.

Les munitions n'explosent pas pour de multiples raisons, à savoir : les allumeurs et les allumeurs à retardement sont défectueux, ils ont été calibrés de manière inadéquate, ou un sol meuble peut absorber l'impact requis pour déclencher une détonation. Quelles que soient les raisons, les ENE représentent un danger grave en matière de vie et de santé et la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres estime qu'au plan international, au moins 82 pays sont frappés d'une manière ou d'une autre par les ENE.

(Photo)

Engin non explosé ;
Tchad

Dans des zones qui ont fait l'objet de bombardements ou ont été la scène de combats prolongés, de grandes quantités d'ENE peuvent polluer le territoire. Dans le cas des grappes de munitions, à titre d'exemple, jusqu'à 30 pour cent d'entre elles n'ont pas explosé au moment de l'impact, et constituent un danger sérieux pendant des années après la fin d'un conflit. Dans de nombreux pays, les ENE sont plus courants que les mines et plus largement disséminés. Veuillez noter également que les ENE et la menace qu'ils représentent peuvent être observés dans des zones considérées comme ayant été préalablement déminées, en particulier dans des pays ayant fait l'objet d'un conflit prolongé.

Les ENE sont souvent extrêmement instables et peuvent détoner au moindre effleurement. Les blessures accidentelles se produisent souvent lorsque des personnes cultivent une terre ou entreprennent des travaux de construction dans une zone polluée et les touchent, les déplacent ou les altèrent à dessein. Un certain nombre d'ENE contiennent aussi des allumeurs détecteurs de mouvements ou des détecteurs magnétiques ; d'autres ENE peuvent incorporer une fonction d'autodestruction programmée qui n'a pas fonctionné de manière adéquate. Attendu que l'état ou la nature des ENE ne peuvent pas être évalués aisément, ils doivent être tous considérés comme étant extrêmement dangereux et ne doivent jamais être touchés ou déplacés par qui que ce soit hormis des artificiers professionnels. Les accidents ENE sont souvent plus mortels que les accidents dus aux mines du fait de leur teneur en explosifs ou en fragments plus élevée.

Les ENE sont le plus souvent disséminés dans des zones où des combats ont eu lieu ou sur des champs de tir militaires. Les ENE peuvent se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur de bâtiments. Ils peuvent être enterrés sous le sol ou cachés sous des décombres ou sous des murs qui se sont écroulés. Les ENE peuvent même être logés dans des arbres ou être suspendus à des branches, à des haies ou à des clôtures.

Les ENE peuvent être de "couleurs militaires" différentes – kaki, vert, marron, ocre, gris – ou peuvent être sans peinture. Ils sont le plus souvent fabriqués en métal, mais peuvent aussi être faits de plastique. S'ils ont été à l'air libre pendant longtemps, les ENE peuvent être rouillés ou décolorés, partiellement cachés, masqués par la terre et la boue et être difficiles à reconnaître. En dépit du fait qu'ils ressemblent à de la ferraille inoffensive, ils demeurent extrêmement dangereux.

**Si vous ne l'avez pas largué,
ne le ramassez pas !**

**Méfiez-vous des objets
éveillant votre curiosité
le long de la route.**

Cas d'étude

Le Cambodge est l'un des pays au monde le plus touché par les mines, mais les ENE tuent et blessent plus de Cambodgiens chaque année que les mines terrestres. Les enfants sont particulièrement vulnérables du fait de leur curiosité naturelle et de leur tendance à toucher. Les accidents impliquant des adultes sont le plus souvent dus à un déplacement ou à une manipulation des ENE.

(Photo)

(Photo)

Grenade à main fixée à un arbre à l'aide d'un adhésif et assortie d'un fil-piège.

(Photo)

Une grenade de 40 mm.

(Photo)

(Photo)

Les grenades à main, nouvelles et anciennes – peuvent être instables, quel que soit le temps passé au sol.

GRENADES

Les grenades sont des engins explosifs qui sont le plus souvent jetés à la main ou propulsés par des armes légères tels que des fusils. Les grenades détonent soit à l'impact ou par le biais d'un mécanisme à retardement ; les deux mécanismes peuvent ne pas fonctionner. Les grenades «défensives» à fragmentation sont les plus utilisées, mais il y a aussi des grenades «offensives» explosives, les grenades incendiaires, les grenades chimiques ou grenades suffocantes, ainsi que les grenades fumigènes. Une grenade à main à fragmentation ou une grenade à fusil risquent d'être mortelles dans un rayon de 10 m avec une zone de danger allant jusqu'à 50 m ou plus.

Les grenades à main ont la forme d'un ananas ou d'un corps rond de la taille du poing d'un adulte, et en principe mesurent environ 10 cm de long. Les grenades peuvent être de couleurs variées. Les grenades à bâton sont des grenades à main disposées sur un bâton court afin d'accroître la distance de jet. Le métal est la matière la plus couramment utilisée dans la fabrication des grenades mais les grenades suffocantes ou les grenades chimiques peuvent être fabriquées à partir de plastique.

(Photo)

Une grosse grenade à fusil qui n'a pas explosé.

LES OBUS DE MORTIERS

Les obus de mortiers sont des projectiles hautement explosifs qui sont propulsés depuis des tubes de métal qui font entre 90 cm et 170 cm de longueur, appelés mortiers. Les mortiers sont installés sur le sol et sont pointés en hauteur, en direction de la cible. Les obus de mortiers sont placés dans le tube et sont lancés par leur propre charge propulsive. Les obus de mortiers ont souvent une pointe tronconique sur le devant et des ailerons à l'arrière. La masse en métal peut avoir un diamètre compris entre 60 mm et 240 mm et sa longueur peut être comprise entre 30 cm et plus d'un mètre. Du fait de leur maniabilité, de leur coût relativement bas et de leur portabilité, les mortiers sont une arme de guerre dont l'utilisation est largement répandue.

(Photo)

Obus de mortier

La portée mortelle et dangereuse des mortiers varie considérablement en fonction du calibre de l'arme. Un obus de mortier peut détruire une voiture, alors que des obus de mortier plus gros peuvent détruire des bâtiments de petite taille ou de taille moyenne.

Les obus de mortier sont le plus souvent fabriqués à partir de métal et peuvent, lors de leur découverte, être rouillés ou décolorés par l'âge. Lors de leur impact, ils creusent des cratères et le site d'une détonation est en règle générale évident. Sur les routes pavées elles sont visibles par ce qui ressemble à des «marques d'éclaboussures» dans la surface bétonnée ou bitumée de la route.

Des obus de mortiers peuvent encore contenir des charges propulsives ainsi que la charge explosive principale et nul ne doit s'en approcher. Les obus de mortier sont des armes à tir indirect car les personnes qui tirent cette munition ne peuvent pas, dans bien des cas, voir leur cible et l'arme est tirée avec une trajectoire élevée. Si bien que les configurations de mise à feu peuvent être non sélectives et des mortiers non explosés sont dispersés sur de nombreuses zones de combat.

LES MUNITIONS EN GRAPPES

Les bombes grappe ou munitions en grappes sont des conteneurs de lancement qui renferment de multiples engins explosifs plus petits (sous-munitions), qui se séparent du conteneur de lancement plus grand. Les bombes grappe peuvent être larguées par voie aérienne, par fusée ou par l'artillerie et, après avoir été propulsé, le conteneur de lancement explose à mi-parcours, éparpillant des sous-munitions sur une zone élargie. Les sous-munitions peuvent avoir des formes et des couleurs variées, et un certain nombre d'entre elles ont la forme et la taille de balles de tennis ou de cannettes de boissons ; elles sont souvent de couleurs vives.

(Photo)

Unité de bombe grappe. Certaines catégories peuvent contenir jusqu'à 800 sous-munitions individuelles.

(Photo)

(Photo)

(Photo)

Diverses sous-munitions non explosées. Extrêmement instables !

Parmi les ENE, les bombes grappe représentent une menace particulièrement dangereuse du fait de leur sensibilité et de leur dispersion élevées sur des zones élargies. Les sous-munitions peuvent ne pas exploser et peuvent être dangereuses pendant de nombreuses années. Des taux de défaillance se situant entre cinq et 30 pour cent ont été constatés en Irak, au Kosovo et en Afghanistan. Ce taux dépend de plusieurs facteurs, mais dans l'ensemble plus le sol est meuble plus le taux de défaillance est élevé. Les sous-munitions non explosées sont des plus sensibles et peuvent exploser avec un contact minime. Ces armes sont extrêmement dangereuses et nul ne doit jamais s'en approcher. Elles peuvent se trouver au-dessus ou en-dessous du niveau du sol ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur de bâtiments.

Lorsqu'une zone a été ciblée par des sous-munitions, il y aura parfois des signes et des indicateurs qui le révèlent, tels que : emballages, petits parachutes ou des «marques d'éclaboussures» très manifestes sur le sol ou les bâtiments. Par ailleurs, tout arbre à proximité montrera des signes caractéristiques, tels des cimes dépouillées de branches et de feuillage. Dans les zones ouvertes, il y aura le plus souvent de multiples petits trous et une quantité considérable de débris tels que des enveloppes en métal ou en plastique ou de petits parachutes ainsi que des débris provenant des cibles. Les bombes grappe peuvent parfois être suspendues ou être emmêlées dans des arbres ou accrochées sur les toits de bâtiments.

Cas d'étude

Le Comité international de la Croix Rouge (CICR) a constaté que jusqu'à 30 000 grappes de munitions ont été laissées au Kosovo à la suite de la guerre de 1999. Les grappes de munitions sont également responsables – par rapport à d'autres types d'ENE ou même de mines terrestres – d'un nombre disproportionnellement élevé de victimes chez les enfants.¹

En ayant recours à un taux de défaillance conservateur de cinq pour cent, Human Rights Watch estime que quelques 90 000 grappes de munitions non explosées ont été abandonnées en Irak en 2003.²

FUSEES ET MISSILES

Une fusée est un engin explosif contenant ses propres moyens de propulsion (le moteur-fusée) ainsi que des explosifs (la tête). Les missiles sont analogues aux fusées bien que leur trajectoire soit bien

(Photo)

Fusées de 122mm (longueur 2,87 m, diamètre 122 mm) ; Tchad

plus souvent guidé. Les fusées et les missiles peuvent être lancés depuis des véhicules ou depuis des lanceurs au sol ou depuis une épaule. Ils peuvent aussi être lancés depuis des avions, des navires ou des sous-marins. Les fusées sont utilisées afin de lancer des explosifs à des distances supérieures et avec une exactitude supérieure à celles de presque n'importe quel autre type d'arme. La portée létale issue de l'explosion d'une fusée varie considérablement en fonction de sa taille et de la nature de la tête de roquette, mais les fusées ont d'ordinaire une puissance destructive très marquée, à même d'endommager et de détruire des véhicules, des bâtiments ou même des quartiers entiers.

(Photo)

Les roquettes figurent au premier plan des ENE.

1. ICRC : Cluster Munitions and Landmines in Kosovo, 2001 (CICR : Les grappes de munitions et les mines terrestres au Kosovo, 2001).
2. Human Rights Watch : Off Target : The Conduct of War and Civilian Casualties in Iraq, 2003. (Hors cible : La conduite de la guerre et les pertes civiles en Irak, 2003).

(Photo)

Fusée non explosée tirée depuis un hélicoptère ;
Afghanistan

Les fusées et les missiles peuvent avoir des formes et des tailles différentes, depuis des roquettes relativement petites, qui font environ 46 cm de long jusqu'à de très gros missiles faisant plus de 15 m de longueur. Les fusées sont faites de métal et sont reconnaissables en règle générale à leur forme cylindrique longue et mince. Une fusée est désignée suivant son diamètre ou sa largeur. A titre indicatif, une fusée de 122 mm a un diamètre de 122 mm mais a une longueur de 2,87 m. Une fusée peut contenir des substances chimiques et biologiques dans sa tête.

Des fusées non explosées peuvent être extrêmement dangereuses car une perturbation peut allumer le combustible non utilisé d'une fusée et propulser la fusée de manière à ce qu'elle devienne non guidée. Si la tête est toujours intacte, le potentiel d'explosivité est égal à celui détenu lors de son lancement initial et peut être même supérieur si la fusée n'est pas lancée mais explose avec une pleine charge de combustible.

Le combustible d'une fusée est aussi extrêmement corrosif, volatile et brûlera toute peau exposée et peut tuer une personne si celle-ci inhale les vapeurs. Le combustible de fusée risque également d'exploser s'il y a une mise à feu. Pour ne citer que ces quelques raisons, nul ne doit s'approcher de ces fusées.

Du fait de leur forme longiligne, les fusées non explosées (qui se brisent souvent en plusieurs morceaux) peuvent être confondues avec des tuyaux cassés ; en fait, les roquettes représentent une arme de guerre systématiquement utilisée dans les zones de combat. Dans certaines situations de conflits impliquant des puissances technologiquement avancées disposant d'un arsenal puissant, les fusées non explosées et les missiles peuvent avoir une taille conséquente, bien que ces cas soient relativement peu nombreux.

Etude de cas

Plus de 100 missiles sol-air de fabrication soviétique abandonnés ont été trouvés à Bagdad en 2003. Installés sur des remorques et mesurant près de 11 m, les remorques de missiles avaient fait l'objet d'un pillage par la population locale et des enfants jouaient sur les sites variés. Le propergol liquide corrosif a provoqué des brûlures chez un enfant. Selon les indications reçues, deux missiles se sont allumés à la suite de manipulations incessantes et l'un d'entre eux a pratiquement détruit trois maisons et tué plusieurs personnes. La destruction fut encore aggravée par le fait que le missile était plein de carburant, provoquant une explosion cinq fois supérieure à ce qu'elle aurait été par une explosion limitée.

Rapport sur les missiles en Irak,
Hess. R., Directeur des
Programmes
WFP/FSD – Equipe d'intervention
de la lutte antimines, Bagdad,
Iraq, 2003

(Photo)

Ce missile est un missile SA-2, évoqué dans l'étude de cas ; Iraq

OBUS D'ARTILLERIE ET OBUS DE CHARS

Un obus d'artillerie est un engin explosif, conçu afin d'être lancé à grande distance de la cible et devant exploser soit dans l'atmosphère au-dessus de la cible ou lors de l'impact. Les obus d'artillerie sont lancés depuis des canons au sol ou en mer. A l'instar des mortiers, l'artillerie est une arme à tir indirect – les utilisateurs de ces armes ne peuvent pas voir directement leur cible. Le potentiel destructif des obus d'artillerie classiques est fonction de leur taille.

Les obus de chars sont aussi des engins explosifs conçus afin de détruire les chars, les bunkers ou les troupes se trouvant en rase campagne. Les obus de chars sont en principe utilisés comme des armes à tir direct, mais peuvent être utilisés en tant qu'arme à tir indirect dont la mise à feu est exécutée à grande distance de la cible choisie.

Les obus d'artillerie et les obus de chars, à l'instar des très grosses balles, sont à forme aérodynamique avec une pointe tronconique, un corps cylindrique et une base plate. La plupart sont fabriqués en métal. Les obus de chars peuvent aussi avoir des ailerons à l'arrière de l'obus et/ou un allumeur droit qui dépasse de la pointe de l'obus (veuillez vous reporter à la photo). Des obus non explosés peuvent se trouver au-dessus ou en dessous de la surface du sol; dans des décombres, et comme d'autres ENE peuvent être rouillés ou décolorés par l'âge et être difficiles à identifier. La plupart des obus contiennent des explosifs mais quelques -uns peuvent contenir du phosphore ou même des agents chimiques ou biologiques.

(Photo)

Exemples d'obus d'artillerie et d'obus de chars.

(Photo)

LES BOMBES

Une bombe est un engin explosif, le plus souvent lancé depuis un avion. Elles existent sous des formes et des tailles multiples.

Les bombes sont le plus souvent fabriquées en métal et ont une forme en principe aérodynamique, lisse et incurvée. Les bombes lancées par avion peuvent avoir une masse comprise entre 50 kg et 1 000 kg et peuvent avoir une longueur allant jusqu'à trois mètres et demi (environ 12 pieds). Elles sont en règle générale de couleur grise, verte ou marron.

A l'instar d'autres ENE, les bombes s'usent avec l'âge et l'exposition aux éléments. Elles peuvent être rouillées, décolorées, partiellement cachées par la terre ou des débris.

Les signes typiques d'un bombardement se traduisent par la présence de cratères de grande taille dans le sol. Les bombes non explosées peuvent également pénétrer profondément dans le sol sans jamais exploser ; ainsi, des bombes non explosées peuvent se trouver au-dessus ou en-dessous du niveau du sol.

Etude de cas

Des bombes non explosées sont encore actuellement découvertes à Berlin et dans d'autres villes européennes, 60 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les bombes pèsent souvent jusqu'à 500 livres et ont pénétré le sol de manière si profonde qu'il a été impossible de les détecter pendant des années. Une grande partie des découvertes en Allemagne est due à des travaux de construction entrepris le long de l'ancien Mur de Berlin.

(Photo)

Une bombe non explosée lancée par avion (Tchad).

(Photo)

Bombe trouvée dans le jardin d'un fermier dans la province du Quang Tri, au Viet Nam.

(Photo)

Les allumeurs sont également des ENE.

LES ALLUMEURS

Un allumeur est un engin qui déclenche le processus de détonation, et il est souvent constitué de substances explosives qui sont contenues dans une petite partie d'une plus grosse munition.

Les allumeurs sont fixés aux bombes, aux fusées, aux mortiers, aux mines terrestres et aux obus d'artillerie, et forment l'extrémité ou la «pointe» d'un obus d'artillerie ou d'un mortier ; ils ressemblent à un cône. Dans le cas des mines terrestres, il peut s'agir d'un petit «détonateur» circulaire qui repose sur le dessus ou à l'intérieur d'une mine terrestre. Les allumeurs peuvent avoir des ressorts ou des goupilles visibles.

Un allumeur peut se détacher de son engin explosif principal ou de sa munition explosive principale et peut tout simplement se trouver n'importe où sur le sol. Un allumeur peut être très petit, mais il n'en demeure pas moins potentiellement dangereux et peut même être mortel.

Les allumeurs peuvent être de grosse ou de petite taille et fonctionnent à partir d'un certain nombre de principes différents – ils peuvent être à pression, à relâchement de pression, à rotation mécanique ou à déviation mécanique, ou font intervenir un déclenchement photosensible, un déclenchement à la chaleur, etc. Ils ne semblent pas être immédiatement dangereux mais la plupart sont reconnaissables en tant que pièces de matériel militaire. Ils sont normalement en métal et ont une couleur métallique, mais peuvent aussi être de couleur verte, marron et autres couleurs militaires.

(Photo)

Munitions explosives abandonnées

(Photo)

Un «entrepôt» ; Tchad

Munitions explosives abandonnées

Les sites post-confliktuels peuvent contenir des caches d'armes ainsi que des dépôts d'armes ou être des dépotoirs remplis de munitions explosives abandonnées. Les munitions explosives abandonnées sont des munitions qui n'ont pas été utilisées, mais qui ne se trouvent plus sous le contrôle d'aucune force. Les munitions explosives abandonnées peuvent inclure des mortiers, des grenades, des bombes, des fusées, des balles, des obus d'artillerie etc.

Des caches de munitions explosives abandonnées, des stocks de munitions insuffisamment protégés ou conservés de manière inappropriée, parfois situés au sein ou à proximité de communautés, dans des bâtiments militaires, dans des bâtiments publics, dans des bâtiments scolaires, et ainsi de suite, peuvent entraîner des explosions aux conséquences désastreuses. Des munitions entreposées de manière inadéquate ou conservées de manière impropre peuvent devenir plus sensibles et exploser soudainement. Une chaleur intense se dégageant d'incendies peut également provoquer l'explosion de munitions explosives abandonnées.

De petites caches de munitions explosives abandonnées continuent d'être découvertes des années après la fin d'un conflit. A titre d'exemple, au Cambodge, de petites caches de munitions explosives qui ont été abandonnées, oubliées ou perdues continuent d'être découvertes.

Obtenir des autorités qu'elles sécurisent ces sites est indispensable mais peut être une tâche difficile à accomplir à court terme. L'enlèvement ou la sécurisation de grandes quantités de munitions explosives abandonnées est également complexe et incombe le plus souvent aux forces de sécurité. Cette question peut ne pas être du ressort d'un programme de lutte antimines conventionnel.

Des véhicules militaires abandonnés, des armes (tels des canons d'artillerie et des chars) ainsi que des bâtiments peuvent également contenir des munitions explosives abandonnées, des propergols extrêmement volatils, des résidus d'obus tels que des substances chimiques et de l'uranium appauvri et peut-être même des pièges.

(Photo)

Munitions abandonnées près d'un terrain de football ; Iraq

© Johan Sohlberg

Le saviez-vous ?

L'emploi des pièges est réglementé par le droit international humanitaire. Le Protocole II de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques évoque les situations dans lesquelles ces engins ne peuvent pas être utilisés et oblige les utilisateurs à répertorier l'emplacement des pièges et à veiller à ce que ces engins soient enlevés immédiatement après la cessation des hostilités.

(Photo)

Bombe d'accotement fabriquée à partir d'un obus d'artillerie ; Iraq

**Si vous ne l'avez pas disséminé,
ne le ramassez pas !**

**Méfiez-vous des objets
éveillant votre curiosité
le long de la route.**

Engins explosifs improvisés et pièges

Un engin explosif improvisé ou EEI est un engin explosif placé manuellement, en règle générale de fabrication artisanale et adapté afin de tuer, de blesser, de provoquer des dégâts matériels ou de semer la terreur. Les ENE ou les munitions abandonnées sont modifiés afin de fabriquer des EEI, qui peuvent alors être actionnés accidentellement par la victime, par le biais de moyens de téléguidage (radiocommandé, par commande électrique par fil, etc.) ou automatiquement après un certain laps de temps.

Un piège est un explosif ou un engin non explosif, placé à dessein afin de provoquer des pertes en vies humaines lorsqu'un objet apparemment inoffensif est perturbé ou une activité en principe sûre est exécutée, comme le fait d'ouvrir une porte ou d'allumer une télévision. Les pièges – la plupart activés par la victime – sont le plus souvent des objets communs placés dans des environnements inhabituels – en d'autres termes, ils ne sont pas à leur place. Les pièges qui utilisent des explosifs sont considérés comme des EEI.

Les EEI et les pièges sont souvent développés par des forces qui ont un accès relativement limité à de nouvelles armes ou qui veulent mieux dissimuler leurs attaques. Ils sont parfois placés avec l'intention de faire du tort ou de blesser tant les combattants que les non combattants, étant cachés dans des véhicules et sur les accotements, dans des maisons individuelles etc.

Presque n'importe quel objet peut être transformé en piège apparemment inoffensif. Les objets les plus communs sont ceux qui sont attrayants ou qui suscitent la curiosité, comme un paquet de cigarettes, une télévision, ou un jouet. Les mines peuvent être piégées afin de rendre leur enlèvement plus difficile. Les pièges peuvent être dispersés presque n'importe où et peuvent ressembler à n'importe quel objet. Même des cadavres peuvent être piégés avec l'intention d'infliger des blessures à ceux qui tentent d'enlever le corps. Les pièges et les EEI ont pour objet d'être indécélables. Ils sont conçus afin de berner ceux qui manifestent de l'empathie, de l'imprudence ou de la curiosité.

(Photo)

Dispositif antimanipulation : Une grenade a été placée sous le piquet de cette mine à fragmentation. Si le soldat ou le démineur avaient simplement désamorcé la mine et tiré sur le piquet, ils auraient activé la grenade.

(Photo)

Une personne qui entrerait dans cette pièce par la porte située à gauche, activerait la mine connectée au fil-piège ; Balkans

Apprenez à identifier les champs de mines en cours de déminage ainsi que la signification des piquets, des rubans et des pierres utilisés localement afin de marquer les zones dangereuses – et ne vous en approchez pas ! (Angola)

© Lukas Einsele/One Step Beyond (www.one-step-beyond.de)

SECTION 2

(Photo)

L'identification des zones dangereuses

Souvent les zones minées ne se différencient pas visiblement des zones exemptes de mines, car elles ne sont peut-être pas marquées par des moyens de balisage distincts quels qu'ils soient. En principe, les mines sont souvent impossibles à discerner – elles sont souvent enterrées, ou dissimulées sous des broussailles.¹ Les zones polluées par d'autres débris explosifs de guerre peuvent être plus évidentes, car il peut y avoir des enveloppes de munitions visibles sur le sol, des engins non explosés, etc. Cette section se propose d'aider les lecteurs à identifier les moyens de balisage et les indices de dangers – une vigilance constante vous permettra de discerner et de vous tenir à l'écart des zones dangereuses.

Panneaux indicateurs (signaux)

En principe, les personnes qui posent des mines ne balisent pas la présence des mines, mais quelqu'un d'autre a pu laisser un balisage temporaire en tant qu'avertissement destiné aux tiers, ou des institutions spécialisées de déminage ont pu ériger des signes officiels.

Vous devez garder à l'esprit les caractéristiques des panneaux indicateurs les plus communément utilisés dans la zone où vous vivez et où vous travaillez, et devez veiller à rester vigilants. Veuillez noter toutefois que l'absence de panneaux indicateurs ne signifie pas qu'une zone soit sûre. Les panneaux indicateurs ont pu être enlevés, les panneaux indicateurs peuvent être temporaires, peuvent ne pas avoir été maintenus d'une manière appropriée ou n'ont peut-être jamais été érigés.

Le saviez-vous ?

Les forces armées sont tenues d'enregistrer tous les champs de mines, les zones minées, les mines ainsi que les pièges au titre du Protocole II de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (CCAC). La Convention sur l'interdiction des mines et le Protocole V de la CCAC énoncent des mesures visant à l'enregistrement et au repérage des zones minées avant le début des opérations de déminage.

¹ Les sections 2 et 3 sont adaptées de l'ouvrage «United Nations Training Modules for Mine Awareness Community Facilitators and Programme Managers», (Modules de formation des Nations Unies à l'intention des facilitateurs locaux en matière de sensibilisation au danger des mines et à l'intention des Directeurs de projets); UNICEF 1999.

LES PANNEAUX INDICATEURS OFFICIELS

Vous verrez parfois des panneaux indicateurs officiels, érigés par un Gouvernement, une organisation non gouvernementale (ONG), une institution spécialisée des Nations Unies ou toute autre organisation, afin de vous avertir que des mines ou d'autres dangers dus aux explosifs sont présent dans une zone donnée. Ces panneaux indicateurs peuvent varier d'un pays à l'autre, mais sont en principe de couleur rouge vif, de forme carrée ou triangulaire, et faits de métal, de béton, de bois ou de plastique. Les panneaux indicateurs officiels les plus couramment utilisés afin de faciliter le repérage d'une zone minée ou d'une zone touchée par les débris explosifs de guerre sont :

- Le panneau portant une tête de mort en rouge et en blanc, parfois en jaune et en noir – souvent avec la mention «DANGER MINES» en Anglais et/ou dans la langue locale
- La mention “MINE” ou “EXPLOSIFS” en Anglais et/ou dans la langue locale.

N'allez jamais dans des zones marquées par des panneaux indicateurs de mines, des fils ou des rubans !

Respectez toujours les panneaux indicateurs de mines !

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

- **Une corde ou un ruban – le plus souvent de couleur jaune, rouge ou bleue**
- **Un triangle rouge, parfois avec un point noir ou le mot “mine” au centre**
- **Un poteau en béton ou en bois, avec un côté peint en rouge et un côté peint en blanc – le côté rouge indiquant le côté dangereux**

Une force armée classique ou un programme de lutte antimines utilisent parfois des barbelés ou des clôtures élevées afin de délimiter un champ de mines, en particulier autour de points stratégiques permanents comme des aéroports.

Outre les panneaux conçus afin d’avertir les personnes, les institutions spécialisées de lutte antimines ont aussi recours à des panneaux qui indiquent que les zones qu’elles ont inspectées sont dangereuses, qu’elles vont en assurer le déminage ou qu’elles sont en train de les déminer. En Afghanistan, ces zones sont marquées par des pierres peintes en rouge pour indiquer les zones qui n’ont pas fait l’objet d’un déminage et par des pierres blanches pour montrer les zones qui ont été déminées.

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

Les bâtiments, les routes ainsi que les arbres peuvent être peints en rouge et en blanc, assortis de coordonnées de cartes et de numéros de champs de mines, indiquant que la zone est dangereuse et n’a pas été étudiée.

Tous les panneaux indicateurs finissent par se détériorer, ce qui signifie que vous devez être observateur. Les panneaux ont pu tomber, se rouiller ou être recouverts par la végétation ou (selon la saison) la neige. Le recours à des matériaux de qualité médiocre ainsi que l’emploi de peintures de mauvaise qualité se traduisent souvent par des panneaux qui se déplacent, se cassent ou se décolorent sensiblement. Par ailleurs, les panneaux sont souvent volés, ne sont pas entretenus correctement ou ne sont pas remplacés.

PANNEAUX INDICATEURS DE CIRCONSTANCE

A défaut de panneaux officiels, la population locale, dans bien des cas, met au point ses propres techniques et ses propres panneaux afin de faciliter le repérage des zones dangereuses. Ces techniques varient d'un pays à l'autre et varient même selon les différentes régions d'un même pays. Les panneaux locaux ne font pas l'objet de règles précises et ne sont parlants, dans bien des cas, que pour la population locale. Ces panneaux partagent toutefois des caractéristiques communes concernant l'identification du danger, et peuvent inclure :

- **Un morceau d'étoffe ou un sac en plastique attachés à une barrière ou à un arbre ;**
- **Une boîte placée sur un poteau ;**
- **De petits tas de pierres ou des pierres disposés en cercle ;**

N'essayez pas de vous livrer à un repérage si vous n'avez pas reçu au préalable une formation appropriée par le biais d'exercices pratiques !

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

- **Des pierres posées en travers d'un chemin ;**
- **Une poignée d'herbe nouée en son milieu ;**
- **Des bâtons qui ont été attachés de manière à former une croix, puis qui ont été placés en travers d'un chemin ou plantés dans le sol près d'un chemin ;**
- **Des signes qui ont été creusés dans l'écorce d'un arbre ;**
- **Une branche qui a été dépouillée de ses feuilles.**

Du fait de leur nature improvisée, les panneaux locaux, dans bien des cas, ne donnent pas d'indices précis quant à l'emplacement exact ou d'indications sur les caractéristiques spécifiques de la menace. Imaginez-vous en train de marcher le long d'une route ou d'un chemin qui se trouve à un point quelconque barré par une clôture. Comment allez-vous déterminer si vous vous trouvez en face de la menace ou si vous vous trouvez déjà dans le périmètre d'une zone dangereuse ? Recherchez d'autres indicateurs et entretenez-vous avec la population locale. Ces panneaux peuvent aussi, dans bien des cas, servir à représenter d'autres types de dangers, tels un pont endommagé, un nid de poule dans la route, et ainsi de suite. Quelle que soit leur signification, ces panneaux locaux indiquent un danger et la prudence s'impose.

Indices de danger

Les mines et les débris explosifs de guerre sont éparpillés dans une variété de zones où des combats ont eu lieu ou qui ont une importance stratégique pour les combattants. Comme la plupart des zones dangereuses ne sont pas marquées par des panneaux indicateurs officiels, vous devrez, dans bien des cas, rechercher d'autres indices qui vous indiqueront que vous vous trouvez effectivement dans une zone qui peut être dangereuse. Voici quelques-uns des signes révélateurs qui vous permettront d'identifier une zone dangereuse :

Ne relâchez pas votre vigilance et repérez les choses qui ne sont pas à leur place !

Ne prenez pas de risques !

Si vous éprouvez le moindre doute, rebroussez chemin !

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

(Photo)

Les mines AP à piquet sont parfois visibles, voir coin gauche ;
Balkans

Remettez à jour périodiquement vos informations sur les mines/les débris explosifs de guerre.

(Photo)

Mine antivéhicule munie d'une antenne à basculement et montée sur un arbre.

- **Mines et débris explosifs de guerre visibles ;**
- **Signes de combats ou d'activités militaires ;**
- **Signes dans l'environnement, animaux morts et objets inhabituels ;**
- **Comportement de la population locale.**

MINES ET DÉBRIS EXPLOSIFS DE GUERRE VISIBLES

Le bord d'une mine enterrée, du métal qui dépasse, et des pieux en bois

Outre le fait qu'elles sont extrêmement difficiles (sinon impossibles) à voir, les mines sont presque toujours camouflées à dessein et, aggravant le problème, leur emplacement est souvent masqué par des herbes hautes ou de la broussaille épaisse. Il est à noter cependant qu'un certain nombre de mines qui ont été posées au niveau de sol peuvent être visibles après un examen minutieux de la zone concernée. L'action de l'érosion ou des forces naturelles contribue parfois à découvrir les mines terrestres - en totalité ou partiellement. La neige, qui masque même les mines posées en surface, a des incidences évidentes, tout comme la fonte des neiges. Si vous vous trouvez dans une zone que vous soupçonnez être polluée et que vous pouvez apercevoir un élément quelconque d'un objet qui semble être fait de plastique ou de métal et qui ne peut être considéré comme sûr, vous devez partir du principe que la zone est polluée par des mines ou des engins non explosés (ENE). Des pieux en bois ou en métal d'une longueur de 30 cm environ peuvent aussi indiquer la présence éventuelle de certains types de mines qui se trouvent au-dessus du sol.

Les mines terrestres sont rarement plantées isolément, si bien que tout signe de mine pourrait indiquer la présence éventuelle d'autres mines dans la zone concernée.

(Photo)

(Photo)

L'ENE est dans bien des cas visible.
L'élément ci-dessous est peint en rouge afin d'avertir les passants.

Ne vous approchez jamais, ne touchez jamais, et n'altérez jamais des débris explosifs de guerre !

MUNITIONS EXPLOSIVES ABANDONNÉES ET ENGIN NON EXPLOSÉS

Des zones polluées par des munitions explosives abandonnées et des engins non explosés peuvent être plus évidentes que celles touchées par les mines, cependant la présence de ces engins indiquent aussi, dans bien des cas, la présence de mines. Des enveloppes de munitions, des mortiers, des obus et des grenades non explosés, ainsi que des boîtes contenant des munitions et des armes non utilisées peuvent joncher le sol. Ce sont des signes qui indiquent que vous vous trouvez dans une zone où des combats ont eu lieu et que des débris explosifs de guerre peuvent toujours s'y trouver.

MORCEAUX DE FIL OU DE TRESSE DISSEMINES

Certains types de mines exigent l'emploi de fil-pièges ou de fils électriques. Tout sol jonché de morceaux de fils dans une zone ayant été de notoriété publique le théâtre de combats, indique que des mines ont pu être utilisées. Les fil-pièges sont en règle générale tendus au travers de chemins, de pistes, de chaussées, de champs ou d'autres zones où circulent des piétons en principe. Rappelez-vous que les fil-pièges sont extrêmement difficiles à voir et que leur manque de visibilité ne signifie par pour autant leur absence.

Antennes à basculement et allumeurs

Parfois vous pourrez apercevoir des antennes à basculement au-dessus du niveau du sol. Cela indique le plus souvent la présence de mines antivéhicule, mais peut aussi indiquer celle de mines terrestres antipersonnel dans le secteur.

Les allumeurs peuvent se détacher d'un engin explosif ou d'une munition ou peuvent avoir été laissés à même le sol sans avoir jamais été fixés à un vecteur quelconque. Un allumeur peut être très petit, mais peut constituer éventuellement un danger et peut même se révéler meurtrier. Leur existence est liée à la persistance de combats ainsi que la présence de mines et de débris explosifs de guerre.

Conditionnement, emballage et débris militaires abandonnés

Il arrive que des forces posent des mines en hâte et abandonnent l'emballage, les bobines de fil-pièges et les goupilles des mines. Si vous voyez que des boîtes en bois, en plastique ou en métal portant des marques d'identification militaires jonchent le sol, soyez en état d'alerte car il pourrait bien y avoir des mines dans la zone concernée. Toute bague en métal de petite dimension munie d'une goupille de métal doit également être considérée comme un signe de la présence de mines dans le secteur. Des boîtes vides de bombes grappe trouvées dans une zone de conflit indiquent également un danger.

(Photo)

Tranchée abandonnée. Veuillez noter la mine à fragmentation sur piquet ; Balkans

(Photo)

Boîte de munitions abandonnée ; République démocratique du Congo

(Photo)

Ceci représente une goupille provenant d'une mine antipersonnel à effet de souffle. Cette goupille est une bague en métal de petite dimension munie d'une goupille époincée pendante.

@Golden West Humanitarian Foundation

(Photo)

Ceci est une bobine de fil-piège.

@Golden West Humanitarian Foundation

SIGNES DE COMBATS OU D'ACTIVITES MILITAIRES

Tranchées, digues, bunkers ou positions de combat

Toute zone occupée par des combattants, en particulier les tranchées, les bunkers ou les positions de combat, ont probablement été minés afin de se prémunir d'une attaque. Il y a de fortes chances que des ENE et des munitions abandonnées soient aussi présentes.

Véhicules civils et militaires endommagés, abandonnés ou détruits

Un véhicule civil ou militaire endommagé; abandonné, ou détruit peut indiquer des ENE, une mine antivéhicule ou même une mine antipersonnel. Là où il y a une mine, il y en a généralement plusieurs autres. Vous pourriez également voir des pièces de métal ou des débris qui semblent être issus d'une explosion. Des véhicules abandonnés peuvent également être piégés, contenir des munitions explosives abandonnées, des combustibles toxiques, des résidus chimiques ou de l'uranium appauvri. Ils indiquent un danger véritable et doivent être évités.

Armes jetées et abandonnées

De la même manière, des armes jetées indiquent que des combats récents ont eu lieu dans la zone concernée. Ne vous approchez pas de ces armes car elles peuvent être piégées.

Postes de contrôle militaires et zones frontières

Plus l'occupation d'une zone par des combattants a été longue, plus ils risquent de s'être protégés en posant des mines dans les zones avoisinantes. Dans de nombreux pays, les champs de mines sont placés le long des frontières administratives internationales ou parfois le long des frontières administratives internes (tels que les provinces et les frontières de districts) afin de prévenir les infiltrations de troupes.

(Photo)

Tenez-vous à distance de tout matériel militaire abandonné !

(Photo)

Ce poste de contrôle est renforcé par des mines antivéhicule qui ont été placées sur la route – vous pouvez les voir.

(Photo)

Pourquoi cet obstacle se trouve-t-il sur la route ?

Pour vous forcer à quitter la piste en dur et vous engager sur le sol meuble, qui est facile à miner.
Est-ce que vous pouvez apercevoir la mine à environ deux mètres sur votre gauche ?

Ces zones sont souvent les dernières à bénéficier d'un déminage, en particulier si des tensions entre pays voisins existent ou si des conflits internes n'ont pas été surmontés.

Autour des bâtiments, des entrepôts et des installations militaires

Les mines sont le plus souvent utilisées en tant qu'armes défensives ; de ce fait, toute installation ou tout bâtiment militaire – ou toute zone occupée par des combattants – a pu être minée ou piégée en tant que mesure de protection visant à parer toute attaque ou a pu être minée après une occupation afin d'empêcher l'utilisation de l'installation par la partie adverse. Ces installations peuvent également contenir des arsenaux substantiels de munitions abandonnées.

Ponts, barrages et régions avoisinantes

Les mines sont également utilisées afin de bloquer ou d'entraver les mouvements des forces adverses. Le minage des ponts, des barrages et de leurs alentours peut bloquer l'itinéraire emprunté par les soldats du camp adverse et leur interdire l'accès à des ressources précieuses. Il est essentiel de ne pas se déplacer autour ou sous l'entrée des ponts dans des zones densément minées.

(Photo)

Délimitation de chemins sûrs se trouvant à proximité d'agglomérations civiles par des démineurs ; Afghanistan

Routes et chemins

Des routes et des pistes d'importance stratégique sont souvent minées afin de bloquer les mouvements de troupes ou la circulation des véhicules utilitaires. Des routes qui sont endommagées ou bloquées contraignent souvent les véhicules à abandonner la chaussée et à s'engager sur les bas-côtés. Les bords et les bas-côtés des routes sont parfois minés. De la même manière, les petits sentiers qui traversent des zones de conflits peuvent être minés.

Aéroports et voies ferroviaires

Comme les ponts, les aéroports et les lignes de chemin de fer représentent des moyens de transport extrêmement importants et sont des secteurs névralgiques pour les militaires. En tant que tels, ils sont souvent minés.

Autour des lignes à haute tension et des pylônes électriques

Les lignes à haute tension électriques revêtent une grande importance stratégique en temps de guerre. Toute coupure de l'approvisionnement en électricité d'un ennemi peut sérieusement compromettre ses moyens de transports et de communications. Par voie de conséquence, celles-ci sont souvent protégées au moyen de mines.

Zones ombragées, arbres fruitiers, ressources en eau, puits et berges des rivières, entrées des grottes

Lors d'un conflit les soldats recherchent souvent des zones ombragées ou des zones qui les protègent des éléments tout en réduisant leur visibilité. Ils vont également s'efforcer de garantir l'accès à l'eau et aux vivres et dans bien des cas protègent ces zones au moyen de mines.

Cette route bétonnée, située dans une ancienne zone de conflit, a été creusée de trous afin d'y placer des mines

(Photo)

SIGNES DANS L'ENVIRONNEMENT, ANIMAUX MORTS ET OBJETS INHABITUELS

Creux dans le sol et monticules de terre

Si un champ de mines existe depuis un certain temps, il peut y avoir un motif visible de légers creux au-dessus de la mine où le sol qui était naguère devenu meuble s'est aplati après une pluie. Dans un certain nombre de cas, de petits monticules de terre peuvent être présents et peuvent indiquer un creusement récent, bien que ces signes disparaissent rapidement.

Villages et villes abandonnés et zones envahies par la végétation

Des villages et des villes qui ont été abandonnés ou des champs qui ne sont plus cultivés sont des zones qui contiennent selon toute probabilité des mines.

Bâtiments et maisons abandonnés et détruits

Dans bien des cas des soldats minent des maisons à titre défensif ou laissent des mines ou des pièges dans des maisons abandonnées pour piéger d'autres soldats cherchant un abri. Si une maison a été manifestement endommagée ou détruite suite à des combats, et qu'elle est vide, il y a de fortes chances pour que des ENE ou des munitions explosives abandonnées y soient encore.

Troncs ou branches placés au travers d'une route ou d'un chemin (un abattis)

Parfois les combattants érigeront une barricade au travers d'une route afin d'arrêter les véhicules ou même afin de les contraindre à sortir de la route et à s'aventurer dans la zone avoisinante, qui a peut-être été minée.

Herbe morte et terre humide

Si une mine a été récemment posée, il peut y avoir des touffes d'herbe morte là où les racines ont été coupées lorsque les mines ont été enterrées. Si une mine a été posée tout récemment, la terre humide qui a été utilisée afin de recouvrir la mine terrestre lors de son enfouissement peut être plus sombre que la zone environnante.

(Photo)

Des maisons détruites ou abandonnées peuvent être minées ou être piégées ; Kosovo

(Photo)

Un camion des Nations Unies a heurté une mine antivéhicule. Il est possible de voir le cratère mais les dégâts occasionnés au véhicule ne sont pas visibles.

Cratères dus à des explosions

Les cratères dus à des explosions ou des signes ordinaires de réparation sur des routes goudronnées peuvent constituer des indicateurs visibles, le plus souvent de mines antivéhicule ou de signes de combats. Soyez prudent dans les zones environnantes car d'autres mines n'ont peut-être pas été enlevées ou sont passées inaperçues. En particulier, ne vous éloignez jamais de la chaussée et ne vous engagez jamais sur le bas-côté ou sur le sol avoisinant.

Le pilonnage au moyen de mortiers, de grenades ou l'emploi de bombes grappe peuvent également laisser des signes particuliers de dégâts – sur les bâtiments, sur la surface goudronnée d'une route, ou des «arbres décapités». L'impression laissée ressemble parfois à une marque d'éclaboussure qui a été creusée dans le goudron.

(Photo)

"Marques d'éclaboussures"
(provoquées par l'impact de
shrapnel) typiques d'une
frappe par munitions groupées ;
Kosovo

(Photo)

Les cratères dus à des explosions ne sont pas tous signalés par un panneau... Là où une mine a explosé, vous devez partir du principe que d'autres se trouvent dans les environs.

Parcelles de végétation

Dans des zones plus arides, quelques-uns des emplacements où les mines ont été enterrées deviennent plus verdoyants ou sont recouverts par de l'herbe et des plantes. Ceci est dû au fait que les enveloppes en métal des mines entraînent un phénomène de condensation nocturne qui assure alors une irrigation plus marquée des plantes que celle existant au niveau du sol environnant.

Chemins, routes ou champs inutilisés

Si une zone est manifestement inutilisée et a été envahie par la végétation ou que personne ne s'est déplacé dans une région donnée depuis un certain temps, la présence de mines ou d'ENE pourraient en être la cause. Si une zone n'est pas cultivée, alors que les autres parcelles qui l'entourent le sont, partez du principe que cette zone est minée. Si vous éprouvez le moindre doute, n'empruntez que les voies ou les routes où la circulation semble régulière.

Carcasses ou squelettes d'animaux

Le squelette ou le corps d'un animal ou d'une personne abandonnés peuvent indiquer la présence d'un champ de mines. Gardez à l'esprit qu'un animal ou une personne peut parcourir de grandes distances après la survenue d'un accident. Recherchez des indices supplémentaires.

Tout objet qui ne semble pas «à sa place»

Dans une zone où un conflit est en cours, si vous voyez quelque chose d'inhabituel, qui éveille votre intérêt ou un objet de valeur sur le bas-côté d'une route, rappelez-vous qu'il pourrait être piégé. Les pièges sont conçus afin d'attirer et d'amener une personne à faire exploser un objet.

Si vous ne l'avez pas disséminé, ne le ramassez pas !

Ce cheval a galopé à travers un champ de mines lors d'une opération de déminage menée par des démineurs. Les démineurs ont pu se retirer en toute sécurité ; le cheval n'a pas eu autant de chance.

(Photo)

(Photo)

Restes d'un accident dû à une mine placée sur le bas-côté d'une route en Bosnie-Herzégovine.

© Lukas Einsele / One Step Beyond (www.one-step-beyond.de)

Si vous ne connaissez pas le propriétaire d'un objet et que vous vous déplacez dans une zone suspecte, la démarche la plus intelligente consiste à garder ses distances de l'objet en question.

Des tas de munitions explosives abandonnées peuvent également être agencées de manière à constituer un engin explosif unique, qui peut être actionné par téléguidage. Mues par la curiosité, les personnes se rapprochent parfois des objets pour les inspecter ; ce qui peut se révéler extrêmement dangereux.

COMPORTEMENT DE LA POPULATION LOCALE

Zones dangereuses et démineurs de village

Ne vous rendez jamais dans un endroit où la population locale refuse d'aller, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin ou dans des champs. Ces zones sembleront le plus souvent abandonnées, inutilisées ou inhabitées. Souvent (mais pas toujours), la population locale peut identifier les zones dangereuses, car elle a assisté aux combats, a subi des pertes en vies humaines, et a observé la pose de mines et/ou les a posées elle-même. Les réfugiés et les personnes déplacées ne disposent peut-être pas des informations nécessaires par rapport à la population locale (qui a séjourné dans la zone dangereuse lors du conflit), ce qui signifie qu'il vaut mieux chercher conseil auprès de personnes qui sont dans la région depuis plus longtemps.

Dans un certain nombre de cas, vous pourrez même rencontrer des villageois qui ont entrepris un déminage sans l'aide d'organisations de déminage. Il est important que ces personnes vous apportent des précisions sur les zones éventuellement touchées par les mines, mais il est également primordial que vous ne participiez pas à leurs travaux de déminage.

Dépôts de ferraille et pêche

Dans des pays extrêmement pauvres et où de grandes quantités d'ENE existent, les personnes se livrent souvent à la collecte et au recyclage des enveloppes de métal des ENE ou en extraient l'explosif. Ainsi, quelques-uns des dépôts de ferraille peuvent contenir des ENE.

Vous entendrez peut-être même parler de personnes qui sont allées pêcher avec des mines terrestres et des ENE. Ces récits représentent des indicateurs solides de la présence de terres minées dans le secteur.

(Photo)

Des dépôts de collecte de ferraille peuvent contenir des débris explosifs de guerre - un terrain de jeux dangereux ; Viet Nam.

(Photo)

Un ramasseur de ferraille d'ENE sur une plage ; Viet Nam

SECTION 3

(Photo)

Conseils de sécurité fondamentale

Lorsque vous avez repéré une mine, recueilli des indices de danger ou observé des signes de combats lors de vos déplacements dans la campagne ou dans une zone donnée, vous vous êtes déjà exposé à un risque. Des mesures préventives sont indispensables afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre personnel.

Un certain nombre de stratégies fondamentales peuvent être adoptées afin d'éviter ces menaces. Cette section porte essentiellement sur les mesures préventives que les organisations et les individus travaillant dans des zones à haut risque peuvent prendre.

En résumé, voici quelques conseils de base, extraits des sections préalables, qui récapitulent la nature des menaces :

- **Les mines, les munitions explosives abandonnées et les engins explosifs, les pièges ou les allumeurs constituent des explosifs très puissants, à mêmes de tuer ou d'infliger des blessures graves aux personnes et de détruire des véhicules ;**
- **Ils peuvent continuer de constituer un danger des années après la fin d'un conflit ;**
- **Ils peuvent exploser au moindre effleurement ;**
- **Au fil des années, ils finissent par changer de couleur et de position par suite de l'exposition aux conditions climatiques et à leurs effets conjugués ;**
- **La plupart des zones touchées ne sont pas marquées à l'aide de panneaux indicateurs officiels ;**
- **Les mines et les débris explosifs de guerre sont difficilement repérables. Ils peuvent être enterrés sous la terre ou être dissimulés dans des herbes hautes, dans des arbres, le long des berges de rivières, dans des bâtiments et dans des véhicules, et même sous l'eau ;**

(Photo)

(Photo)

Haut : Un fil-piège illuminé par le soleil.

Bas : Le même fil-piège vu sous un angle différent. Veuillez noter le morceau de broussaille suspendu.

- Ils sont présents là où des combats ont eu lieu, ou à des positions militaires stratégiques ;
- Le fait que quelqu'un ait déplacé une mine ou un reste explosif de guerre, ou se soit déplacé dans une zone touchée, ne signifie pas pour autant qu'elle soit sûre.

Comportement de prise de risques

Afin de définir de manière intelligible un comportement sûr dans une zone dangereuse et renforcer une prévention et une atténuation des risques, il est indispensable de se faire une idée des causes principales des accidents frappant les personnes travaillant dans les régions touchées par les conflits. Il ne s'agit pas toujours d'une simple question de chance ou d'accident, et il se dégage parmi les personnes travaillant dans des zones dangereuses un certain nombre de causes communes d'accidents.

Les preneurs de risques intentionnels

Ce groupe recouvre les personnes qui ont pénétré sciemment dans une zone dangereuse ou qui ont tenté de toucher un objet dont ils connaissaient la nocivité. Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles un individu consentirait à prendre de tels risques.

Quelques-uns d'entre eux travaillent dans des zones touchées par des conflits armés et s'emploient à faire la collecte de souvenirs de guerre afin de les montrer à leur famille et à leurs amis. Parmi les objets recueillis, il y a des panneaux indicateurs de mines, des éléments de mines et des engins non explosés (ENE), qu'ils considèrent comme inoffensifs. Ces personnes aiment aussi être prises en photo sur des chars abandonnés ou détruits, par exemple. Ce comportement, bien qu'il soit très inquiétant, est en fait assez banal chez des personnes travaillant dans des zones touchées, en particulier chez le personnel disposant d'une expérience limitée des zones de conflit. Elles sont attirées par la nouveauté que représente le matériel militaire abandonné et détruit.

(Photo)

Une pour l'album de photos ?

Un agent du maintien de la paix en train de prendre une photo prend un risque inacceptable. Partez toujours du principe que lorsqu'il y a une mine, il peut y en avoir d'autres dans les environs.

Cas d'étude

En avril 2003, un journaliste de 31 ans, voyageant avec un cameraman dans le nord de l'Iraq, a marché sur une mine alors qu'un soldat kurde l'emmenait vers une tranchée iraquienne abandonnée.

Le cameraman est mort sur le coup, alors que la gravité des blessures subies par le journaliste a été telle qu'elle a entraîné l'amputation d'un membre inférieur.

(Photo)

Pourquoi explorer ce char ?

D'autres font preuve de négligence ou sont animées d'un esprit d'aventure. Elles ne sont pas pleinement conscientes de l'ampleur de la menace et sont désinvoltes concernant l'éventualité d'un accident qui pourrait les impliquer personnellement. Ce groupe comprend dans bien des cas :

- **Les personnes qui ont côtoyé cette menace pendant de longues périodes ;**
- **Les personnes dont il apparaît très clairement qu'elles ne mesurent plus l'étendue de la menace ; et**
- **Les personnes qui n'entretiennent aucun doute sur leurs capacités en matière de gestion des risques.**

(Photo)

Est-il possible de rouler en toute sécurité sur cette route ? Les mines ont-elles été enlevées ?

Assurez-vous que votre voiture et vous-même restiez sur la surface goudronnée compte tenu d'un environnement qui a été aussi touché par les mines.

(Photo)

Méfiez-vous des objets étranges abandonnés le long d'une route. Veuillez noter le fil qui dépasse de sous la bombe d'accotement dissimulée ; Iraq

Dans bien des cas, ces individus prendront des risques en étant animés d'un esprit de bravade et sans clairement calculer les risques.

Une autre catégorie, bien qu'elle soit moins fréquemment rencontrée chez les travailleurs expérimentés, est composée de personnes qui affirment que les mines et les débris explosifs de guerre n'ont aucun secret pour elles. Ces personnes sont souvent des enthousiastes militaires qui parfois se plaisent à donner la preuve ou à montrer à d'autres l'ampleur de leurs connaissances en matière de mines. Dans bien des cas, ces enthousiastes aiment visiter et explorer d'anciennes installations militaires afin de recueillir des souvenirs. Veuillez noter que les personnes dotées d'un solide bon sens sont, dans bien des cas, plus aptes à prévenir des accidents que celles qui affirment qu'elles détiennent la science infuse.

Etude de cas

En 2003, un journaliste retournant chez lui après avoir effectué une visite en Iraq a décidé de garder deux sous-munitions en tant que souvenirs du temps qu'il y a passé. Il avait trouvé les sous-munitions près d'un véhicule bombardé à Bagdad et les avait gardées pendant au moins 20 jours avant sa sortie du territoire. Alors qu'il était sur le chemin du retour, le personnel chargé de la sécurité à l'aéroport international en Jordanie détecta l'un des engins au moyen d'un appareil à rayons X. Lors d'un examen manuel de ses bagages l'une des sous-munitions a explosé. Un membre du personnel de l'aéroport fut tué sur le coup et trois autres personnes furent blessées. Un collègue détenait le deuxième engin et celui-ci fut désamorcé en toute sécurité au moyen d'une explosion contrôlée. Le journaliste pensait que les engins n'étaient pas armés et qu'ils étaient sûrs.

Les preneurs de risques involontaires

Les personnes qui doivent affronter des mines et des débris explosifs de guerre le font dans bien des cas par accident ou par nécessité. Un bon nombre de ces personnes ne pénètrent pas volontairement dans ces zones ou ne touchent pas à dessein des objets qui sont dangereux. Leur travail peut exiger qu'ils pénètrent dans des zones dangereuses ; il peut exiger qu'ils entreprennent des travaux de construction pendant lesquels ils peuvent, à titre d'exemple, heurter une mine avec du matériel de terrassement. Les preneurs de risques involontaires sont les plus réceptifs en matière de messages de sécurité et de plans de sécurité, car, de manière générale, ils ont un plus grand sens des responsabilités, sont prudents, et se préoccupent du bien-être de leurs collègues ainsi que du leur.

Bien que les personnes puissent éprouver de la curiosité concernant certaines zones et certains objets sans comprendre pleinement le danger qui y est associé, la curiosité peut involontairement mettre un grand nombre de personnes en danger. Parfois les personnes disposent d'informations inexactes et sont tributaires d'informations erronées concernant la nature d'une menace. De multiples mythes ont cours en ce qui concerne les mines et les débris explosifs de guerre et peuvent mener les personnes à adopter des comportements à risques. Voici une liste des mythes les plus communs.

Mythes communs sur les mines et les débris explosifs de guerre

MYTHE : Il y a un type de mine qui s'arme dès que vous marchez dessus et qui n'explose que lorsque vous retirez votre pied. Ce qui vous donnera le temps de trouver un objet lourd qui sera placé sur la mine alors que vous retirez votre pied.

VERITE : Ceci n'arrive que dans les films...

MYTH : Si vous savez que des personnes se sont déjà déplacées dans un champ de mines, vous pouvez y marcher en toute sécurité puisqu'une mine qui n'a pas explosé une première fois n'explosera pas plus tard.

VERITE : Au fil des années, la terre peut devenir compacte (en particulier par le biais du processus du gel/dégel ou des inondations) ; ainsi, la sensibilité d'une mine peut changer, et dans de telles circonstances, de multiples passages seront nécessaires avant que la mine n'explose.

(Photo)

Obus d'artillerie (devant), bombe de mortier et autres éléments d'ENE, montés en tant que EEI. Ils sont le plus souvent à détonation télécommandée. ; Iraq.

(Photo)

Bien que quelqu'un ait tenté de brûler ces munitions, elles n'ont pas explosé. Ce qui les rend encore plus dangereuses.

MYTHE : Un moyen permettant d'éviter d'être blessé lors d'un déplacement dans une zone dangereuse consiste à courir ou à conduire un véhicule aussi rapidement que possible. Si vous courez ou si vous conduisez un véhicule très vite, vous pourrez éviter le souffle d'une mine qui explose.

VERITE : Vous ne pouvez pas échapper à une mine.

MYTHE : Par bonheur, les mines ont une longévité limitée et après un séjour de seulement quelques années dans le sol, elles ont tendance à pourrir et ne détoneront pas.

VERITE : La plupart des mines demeurent dangereuses pendant des décennies. Un bon nombre d'entre elles sont fabriquées en plastique et sont complètement imperméables.

MYTHE : Le fait de couper un fil-piège permet de désamorcer une mine.

VERITE : La plupart des mines activées par un fil-piège sont actionnées à la moindre tension ou au moindre relâchement de la tension du fil, alors il n'existe aucun moyen sûr permettant de le désarmer si ce n'est par l'intervention d'un artificier professionnel.

MYTHE : Les engins non explosés constituent une menace moindre car vous pouvez les voir et ainsi les éloigner.

VERITE : Vous ne devez jamais toucher une munition. Même si elle a déjà été déplacée, elle pourrait exploser lors d'une perturbation ultérieure. Certaines munitions sont si sensibles qu'elles peuvent exploser au moindre effleurement.

MYTHE : Mettre le feu à une zone permet de désamorcer les mines et les ENE.

VERITE : Ce n'est pas parce que des villageois affirment l'avoir fait qu'une zone peut être considérée comme sûre. Cette technique peut en fait rendre tout engin non explosé encore plus volatil.

(Photo)

Champ de mines antipersonnel à piquet munies d'un fil-piège, champ de mines posées suivant un schéma réglementaire ; Balkans

(Photo)

Chaque bâton correspond à une mine. Déminage d'un champ de mines posées suivant un schéma réglementaire ; Sud-Liban.

(Photo)

Grenade à main, calcinée mais encore intacte. Veuillez noter la goupille sur le dessus.

MYTHE : Les munitions explosives abandonnées sont en fait sûres car leurs charges n'ont pas été amorcées.

VERITE : Les munitions explosives abandonnées sont souvent laissées dans des conditions environnementales qui les rendent extrêmement instables. Une exposition à la chaleur peut rendre un engin extrêmement sensible et sujet à explosion, ou un maniement irréfléchi peut détoner même des munitions emballées.

MYTHE : Du bétail laissé dans un champ peut le rendre plus sûr.

VERITE : Bien que cette technique soit parfois adoptée par les villageois afin de procéder à un déminage, cette méthode n'est pas sûre. Elle peut permettre de détoner un certain nombre de mines mais pas nécessairement toutes.

MYTHE : Si vous savez qu'une route a été utilisée en toute sécurité pendant au moins six mois, vous pouvez partir du principe qu'il n'existe plus aucun danger posé par des mines.

VERITE : Les mines peuvent être déterrées par l'usage continu d'une aire de trafic. Une aire de trafic d'une route peut devenir instable lors de la saison des pluies, contraignant les conducteurs à emprunter les bas-côtés de la route où les mines peuvent avoir été enterrées.

MYTHE: Les mines sont toujours posées selon un plan de pose réglementaire afin de créer une barrière systématique.

VERITE : Bien que les armées conventionnelles, dans bien des cas, posent des champs de mines selon un schéma réglementaire, un bon nombre de zones minées n'ont pas de configuration visible et il peut se révéler impossible de déterminer d'une manière fiable où une zone dangereuse commence et s'arrête, en particulier dans des pays qui ont été l'objet de conflits civils et où aucune ligne de combats/de fronts n'existe.

(Photo)

Une munition grappe (au milieu à droite) n'a pas explosé bien que la zone ait entièrement brûlé, voir les cendres blanches.

Conseil de sécurité à l'usage des organisations

Il est indispensable que les organisations exerçant leurs activités dans des zones densément minées et des zones touchées par les débris explosifs de guerre prennent en compte la menace que représentent ces armes, qui peuvent constituer un danger pour leur personnel, lors de la planification et de la mise en oeuvre de projets : ceci inclut le personnel des partenaires d'exécution. Ceci entraîne l'élaboration et l'accessibilité à des procédures de sécurité efficaces, une formation adéquate, un matériel approprié et des informations mises à jour. Le fait d'éviter ne serait-ce qu'un seul accident par le biais d'une formation et d'une planification à la sécurité représentera un investissement sûr dont l'avantage ne peut être nié.

Les mesures de sécurité doivent être considérées comme un prolongement des procédures de sécurité existantes s'appliquant à des opérations menées dans des zones de conflit, même si le conflit a pris fin il y a quelque temps de cela. Ces mesures doivent être concrètes et doivent être établies sur la base d'une évaluation de l'ampleur et de la nature de la menace sur le plan local, et doivent inclure :

- **La collecte d'informations détaillées sur la menace en matière de mines/débris explosifs de guerre dans votre zone d'activités, et la mise à jour périodique de ces informations. Envisagez l'accès à des indications visuelles (une carte ou un tableau identifiant les zones dangereuses).**
- **L'établissement de procédures sécuritaires en matière de mines/débris explosifs de guerre conformément aux informations contenues dans ce manuel et adaptées à votre zone d'opérations. Constituez, en particulier, un système de suivi des véhicules et des itinéraires (voir Annexe 1 sur l'utilisation des fiches d'itinéraires).**
- **La gestion d'informations actualisées et vérifiées concernant les contacts en matière des centres et des institutions spécialisées chargées de la lutte antimines, des agents de sécurité des Nations Unies, de la police locale et des établissements de soins médicaux.**
- **La diffusion auprès de votre personnel d'informations relatives aux mines/débris explosifs de guerre dans un format pratique, y compris des informations sur les routes sûres et les secteurs dangereux dans vos zones d'opérations, ainsi que des informations relatives aux contacts en cas d'urgence.**
- **La réalisation auprès de tous les membres de votre personnel qui peuvent être exposés à un risque (y compris les chauffeurs, les interprètes et les guides) d'une sensibilisation et d'une formation au danger des mines et des débris explosifs de guerre ainsi que d'une familiarisation avec les procédures sécuritaires en matière de mines/débris explosifs de guerre.**

Assurez-vous que vous savez qui contacter – afin de demander de l'aide - en cas d'une urgence relative aux mines/débris explosifs de guerre.

(Photo)

(Photo)

Stages de formation des instructeurs, Colombie, 2005

- Tenir compte de la baisse de vigilance au fil du temps par rapport à la menace des mines/des explosifs de guerre ; ainsi, une formation de recyclage en matière de sécurité peut s'avérer utile.
- S'assurer que votre personnel aura reçu une formation de secourisme, avec un accent sur la traumatologie, et que les véhicules sont équipés avec des trousse de premiers secours et des lots de matériels de traumatologie.
- Doter vos véhicules et votre personnel de matériel de communication efficace et de cartes, et assurer une formation permettant leur utilisation judicieuse.

Dans des zones à risque et à exposition élevés, envisagez la modification des véhicules afin de dispenser une protection supplémentaire à l'encontre des explosions. Veuillez vous reporter à l'Annexe 2, au point Mesures visant à assurer une protection renforcée d'un véhicule.

Conseils de sécurité à l'usage des individus

Le fait d'être informé, de faire preuve de bons sens, et de conserver un comportement judicieux par rapport aux mines et aux débris explosifs de guerre peut contribuer à remédier aux problèmes de sécurité et à assurer la sécurité des personnes. Voici quelques conseils à titre de protection individuelle et à titre de protection collective.

MESSAGES DE SECURITE GENERALE

- Ne touchez pas et ne vous approchez pas des mines et des débris explosifs de guerre ;
- Avant d'entreprendre un déplacement quel qu'il soit, obtenez des informations sur les zones dangereuses ;
- Ne vous aventurez jamais dans des zones désignées comme dangereuses, n'explorez jamais des installations ou du matériel militaires ;
- Ne vous approchez jamais et ne touchez jamais des mines, des engins non explosés, ou des munitions explosives abandonnées, ou tout objet suspect pour quelque raison que ce soit ;
- Ne collectionnez jamais des mines ou des ENE ou tout autre matériel militaire ;
- Ne touchez pas à quoi que ce soit qui semble étrange, ou qui ne soit pas à sa place sur le sol ou qui soit suspendu à un arbre ;

(Photo)

Transport dangereux d'une grosse fusée. Un conseil ? Tournez à gauche ici immédiatement...Iraq

**Ne touchez pas !
Enregistrez, rendez compte.**

Ne collectionnez pas de souvenirs de guerre !

N'enlevez jamais des panneaux indicateurs de mines pour quelque raison que ce soit !

- | **Concentrez votre attention sur les panneaux indicateurs locaux et respectez-les toujours ;**
- | **Soyez toujours vigilants et prenez note d'autres indices de danger éventuel ;**
- | **Diffusez toute information importante en matière de sécurité à d'autres personnes ;**
- | **Informez d'autres personnes de vos itinéraires.**

SOYEZ PREPARE

SURETE EN MATIERE DE MINES TERRESTRES ET FORMATION EN SECOURISME

Assurez-vous que vous avez reçu une sensibilisation aux mines/débris explosifs de guerre ainsi qu'une formation en secourisme, et que vous connaissez les procédures de sécurité de votre organisation. Si vous n'avez pas reçu cette formation, demandez-la.

Informations relatives aux contacts

Gardez les contacts des centres et des institutions spécialisées chargées de la lutte antimines, des agents de sécurité des Nations Unies, des services d'urgence et des établissements de soins médicaux à portée de main. Vérifiez et actualiser ces contacts systématiquement.

Trousse de premiers secours

Assurez-vous qu'un kit de voyage contenant une trousse de premiers secours soit à bord de votre véhicule en permanence. Vérifiez les dates de péremption et le bon état de fonctionnement de tous les éléments, et sachez comment les utiliser.

Communications

Ne voyagez pas sans vous être préalablement muni d'une radio ou d'un téléphone, et sachez comment vous en servir. Disposez de toutes les fréquences de dégagement ou de numéros de téléphone dont vous pourriez avoir besoin (à savoir, ceux des institutions spécialisées chargées de la lutte antimines, des agents de sécurité des Nations Unies).

Cartes des zones dangereuses

Si elle est disponible, ayez une carte portant les meilleures informations disponibles en matière des routes désignées comme étant exemptes de mines. Actualisez ces informations en les vérifiant auprès de la population locale lors de vos déplacements et tenez compte de leurs mises en garde.

Ne vous approchez pas de matériels militaires abandonnés !

(Photo)

(Photo)

Les ponts sont des points stratégiques. Méfiez-vous des mines et des ENE.

EVALUATION DE LA MENACE LOCALE

Obtenez des informations détaillées sur la situation en matière de mines/débris explosifs de guerre avant de vous déplacer dans une zone qui pourrait contenir des mines ou des débris explosifs de guerre. Vous devrez également tenir compte des panneaux indicateurs officiels et de circonstance érigés dans votre zone. Lorsqu'elles existent, veuillez contacter les sources suivantes :

- | **Les Centres de lutte antimines et les institutions spécialisées chargées de la lutte antimines ;**
- | **Les agents de sécurité des Nations Unies;**
- | **Les observateurs militaires ou les officiers de liaison des Nations Unies ;**
- | **Les organisations non gouvernementales et les institutions d'aide travaillant dans la zone ;**
- | **Les autorités locales.**

Les Centres de lutte antimines

Dans un bon nombre de pays sévèrement touchés par les mines et les ENE, les gouvernements, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont prêté leur concours à l'établissement de Centres de lutte antimines. Ces centres servent de mécanismes de coordination des activités de déminage de munitions, de repérage des zones dangereuses, de diffusion de la sensibilisation au danger des mines et de mise en œuvre d'activités de plaidoyer en faveur des survivants des mines terrestres.

Ces centres sont en principe gérés par la branche civile du Gouvernement, et soutiennent les activités humanitaires et les activités de développement. Elles sont souvent distinctes des initiatives militaires visant à la neutralisation des munitions, ou des initiatives menées par les forces de sécurité ou les forces de police qui traitent de l'aspect des engins explosifs improvisés.

Recueillez également des informations supplémentaires auprès de la population locale, en veillant à vous entretenir avec les hommes, les femmes, et même les enfants qui seront une source d'informations diversifiée sur les menaces locales par suite de leurs activités spécifiques. Gardez à l'esprit, toutefois, que les populations réfugiées ne savent peut-être pas identifier les menaces locales. Si vous vous déplacez dans une zone à risque très élevé, posez aux organisations et à la population locale les questions suivantes afin de rassembler les informations relatives aux menaces :

- | **Est-ce qu'il y a eu des accidents dus aux mines ou aux ENE dans cette zone, et impliquant des personnes, des animaux ou des véhicules ? Quelle est la cause de l'accident (mine, ENE ou piège) ? Où et quand cet accident s'est-il produit ?**
- | **Où suspectez-vous/savez-vous qu'il existe des mines ou des ENE ?**
- | **Y-a-t-il eu des combats dans cette zone ? Où ?**
- | **Y-a-t-il eu des soldats qui ont habité/travaillé ou qui sont passés dans cette zone ?**
- | **Y-a-t-il eu des explosions dans cette zone ? Où ?**
- | **Y-a-t-il des routes/voies/carrefours/champs/puits/maisons que vous n'empruntez pas ou n'utilisez pas du fait de préoccupations de sécurité ?**
- | **Où se trouvent les routes sûres ?**
- | **Y-a-t-il des camps militaires nouveaux ou anciens dans la zone que vous devriez éviter ? Où ?**
- | **Est-ce que vous marquez les zones dangereuses, ou existe-t-il des repères officiels ?**

A quoi ressemblent-ils ?

La population locale, dans bien des cas, ne différencie pas les mines des autres munitions. Elle peut simplement les désigner sous l'appellation générale de bombe ou de munition. Une désignation précise des dispositifs auxquels ils se réfèrent peut modifier vos itinéraires de façon sensible ; des zones polluées par les mines constituent, dans bien des cas, un plus grand danger pour un déplacement que des engins non explosés. Toutefois, si vous éprouvez des doutes, envisagez l'hypothèse la plus pessimiste et évitez la zone. Même s'il n'y a qu'une seule source qui indique que la zone est dangereuse, évitez-la !

Le saviez-vous ?

Même si la population locale présente le plus souvent l'une des meilleures ressources d'évaluation des menaces en matière de mines/débris explosifs de guerre, de nombreux accidents se produisent du fait que la population locale développe un sens du risque différent. Le fait qu'elle traverse ces régions à pied ou en voiture quotidiennement sans aucun incident peut entraîner une interprétation faussée de la situation réelle.

Le personnel des organisations caritatives internationales ou les journalistes étrangers sont dans bien des cas tributaires de leurs homologues locaux tels que les chauffeurs, les interprètes, ou les correspondants lorsqu'il s'agit d'évaluer la sécurité d'une zone. En principe, le personnel des organisations caritatives internationales ou les journalistes étrangers ne remettent pas en question leurs évaluations, du fait «que tout semble normal» ou du fait qu'ils ne veulent pas donner l'impression d'être trop prudents ou «difficiles».

Rappelez-vous qu'il vaut mieux être trop prudent ou «difficile» une centaine de fois dans une zone touchée par les mines que d'avoir tort ne serait-ce qu'une fois. Participez à vos séances d'informations en matière de sensibilisation au danger des mines et assurez-vous que vos homologues locaux en ont fait de même.

Si vous obtenez de nouvelles informations sur les menaces locales en matière de mines ou de débris explosifs de guerre, diffusez-les à votre bureau principal, le Centre de lutte antimines local, les institutions spécialisées chargées de la lutte antimines, ainsi que les agents de sécurité des Nations Unies afin qu'ils puissent les partager avec d'autres organisations et leurs personnels.

Et n'oubliez pas d'informer d'autres personnes de vos itinéraires, que votre voyage soit d'ordre privé ou professionnel.

UTILISEZ VOTRE BON SENS

• **Ne pénétrez pas dans des zones qui, de notoriété publique, sont polluées ou sont suspectées de l'être, et n'empruntez que des routes déminées et approuvées.**

• **Ne touchez pas et ne vous approchez pas des mines, des engins non explosés ou des munitions explosives abandonnées et ne vous approchez pas des installations ou du matériel militaire.**

(Photo)

Restez dans la zone de circulation.
Attendez-vous à devoir rebrousser chemin.

(Photo)

- Ne vous approchez pas des ENE ou des munitions explosives abandonnées, des fusils abandonnés ou d'objets qui ne semblent pas être à leur place car ils peuvent avoir été piégés. Dans des situations de conflit, il vaut mieux, dans bien des cas, partir du principe que tout véhicule militaire abandonné ou toute installation militaire abandonnée, ENE et munition explosive abandonnée ont été piégés. L'intervention de spécialistes est indispensable afin de vérifier de manière minutieuse si des pièges et des engins explosifs improvisés ont été posés. Prenez garde à tout objet muni d'entrées ou de sorties de fils inhabituels.
- Sachez à qui vous devez faire rapport et ce dont il faut rendre compte. Les centres de lutte antimines et les organisations de lutte antimines traitent en principe des menaces en matière de mines ou de débris explosifs de guerre qui représentent une menace d'ordre humanitaire ou une entrave au développement, alors que l'armée et la police se chargent des munitions explosives abandonnées et des engins explosifs improvisés qui représentent une menace sécuritaire.
- Veuillez exercer une vigilance extrême à proximité de champs de mines confirmés ou suspectés ou de zones polluées par des débris explosifs de guerre, qu'ils soient marqués ou non. Lors d'un levé de zones minées, des zones de danger plus limitées ont pu être négligées. Les mines ou les munitions ont pu également être déplacées par les pluies et l'érosion. Si vous vous trouvez à proximité d'une zone en cours d'opérations d'enlèvement de mines ou de débris explosifs de guerre, ne vous approchez pas des équipes de déminage à moins d'y avoir été invité par elles et suivez leurs instructions à la lettre en toutes circonstances.
- Les transmissions radio ou de téléphone mobiles peuvent émettre des ondes radio qui peuvent amorcer la mise à feu radiocommandée de dispositifs ou de certains types d'engins non explosés. Evitez de faire des transmissions par radio ou par téléphone mobile à proximité d'ENE, de pièges ou d'engins explosifs improvisés.
- Si vous menez des activités de terrassement, creusez des puits, construisez des routes ou percez des canaux dans des zones qui ont été l'objet de bombardements généralisés ou de batailles terrestres prolongées, sachez que vous pouvez découvrir des mines terrestres et des engins non explosés. Si tel est le cas, arrêtez de creuser immédiatement, évacuez toutes les personnes présentes du site de travail et prévenez les autorités locales. Ne tentez pas de déplacer des engins non explosés ou des mines.
- Si vous prévoyez d'établir un bureau ou une maison dans un environnement de conflit ou un environnement post-conflictuel, vérifiez que la zone environnante ne contient pas de dépôts d'armes – abandonnées ou d'un autre type. La proximité d'un dépôt d'armes représente toujours un danger et s'il n'est pas en cours d'utilisation, il pourrait être l'objet d'attaques.

Utilisez votre bon sens. Si vous éprouvez des doutes, gardez vos distances !

Avant de conduire un véhicule dans une zone de conflit, vérifiez la situation en matière de mines antivéhicule avec les autorités locales.

Ne conduisez jamais sur les bas-côtés des routes ! Suivez les voies de circulation éprouvées.

Restez sur l'aire de trafic des routes et des chemins et sur l'asphalte dans toute la mesure du possible.

Prenez garde aux obstacles posés en travers des routes ou des chemins.

(Photo)

Ne conduisez JAMAIS sur les accotements ou sur les bas-côtés des routes. Les chauffeurs des voitures à l'arrière-plan sont en train de prendre des risques inutiles.

DEPLACEMENT EN VEHICULE

- **Portez à la connaissance de votre bureau les dates, horaires et itinéraires prévus de votre voyage, en remplissant une fiche d'itinéraire. (Un exemple d'une fiche d'itinéraire est joint à l'Annexe 1, accompagnée d'un mode d'emploi). Si vous changez d'itinéraire, informez-en votre bureau. Si vous ne pouvez pas communiquer avec votre bureau, il est préférable de ne pas s'écarter de l'itinéraire initial. Sachez que si vous n'arrivez pas à l'heure spécifiée ou si vous ne faites pas de rapport, votre organisation se mettra à votre recherche.**
- **Dans toute la mesure du possible, voyagez avec un compagnon, préférablement une personne qui connaît la zone ainsi que la route que vous devez emprunter si vous ne les connaissez pas. Un déplacement effectué avec deux véhicules se révèle bien préférable dans la plupart des cas. Lors d'un déplacement en convoi, prévoyez un intervalle de 50 à 100 m entre les véhicules dans toute la mesure du possible, ce qui vous permettra également de maintenir un contact visuel avec les autres véhicules se déplaçant avec vous.**
- **Si vous devez entreprendre votre voyage le matin, attendez que la circulation locale diminue avant de vous mettre en route. Restez sur les voies à circulation éprouvée, et ne quittez pas l'aire de trafic de la route. Planifiez votre voyage de manière judicieuse et évitez d'emprunter des routes dangereuses à la suite de pluies abondantes ou lors de la saison des pluies : des nids de poule profonds pourraient vous inciter à laisser la zone «sûre». Des mines ont pu être déplacées ou mises à nu par la pluie.**

(Photo)

ENE : Un projectile explosif antiaérien de 20 mm.

© Johan Sohlberg

(Photo)

Munition explosive abandonnée ; République démocratique du Congo

- **Ne voyagez pas de nuit. Prévoyez de terminer votre voyage deux heures avant le coucher du soleil. Ceci vous permettra ainsi qu'à votre quartier général de disposer d'au moins deux heures de jour afin de réagir à une urgence. Par ailleurs, les panneaux indicateurs de mines et les indices ne peuvent pas être vus la nuit.**
- **Dans la mesure du possible, restez sur les routes goudronnées, même si cela rallonge le voyage. Les routes goudronnées semblent devoir être moins minées que les routes non goudronnées. Toutefois, les nids de poule et les accotements (ou les bas-côtés) des routes goudronnées sont des caches possibles de mines – évitez les nids de poule et évitez de sortir des surfaces goudronnées. Ne quittez pas la route ou la voie principale afin de faire demi-tour. Si vous avez un pneu crevé ou si votre voiture tombe en panne, ne vous rangez pas sur le bord de la route, mais réparez la plutôt sur une aire qui est manifestement utilisée ou qui est goudronnée.**

- Sur les routes en terre, restez sur les aires de trafic. Les voies doivent être assez larges pour votre véhicule. Les pneus d'un camion, à titre indicatif, sont beaucoup plus larges que ceux d'un véhicule à quatre roues motrices. Ils peuvent dépasser les traces existantes.
- Prenez garde aux obstacles déposés sur une route ou sur un chemin. Un obstacle sur une route pourrait être une diversion conçue afin de vous contraindre à vous diriger à pied vers un accotement ou à abandonner votre véhicule et à entrer dans un champ de mine. N'abandonnez jamais la route afin de laisser passer à un autre véhicule ou afin de dépasser un autre véhicule, ou d'éviter un obstacle, ou de faire demi-tour. Si cela s'avère nécessaire, faites marche arrière jusqu'à ce que vous atteigniez une zone sûre. Prenez garde à ne pas sortir de la route afin de vous mettre sur les accotements, car ils peuvent être minés.
- Ne contournez jamais les barrages routiers d'anciennes positions militaires. Ne passez jamais au-dessus d'un objet quel qu'il soit sur la route. Un sac en papier, un morceau d'étoffe ou un bout de bois peuvent dissimuler des mines ou des pièges. Conduisez avec précaution, et à vitesse basse.
- N'abandonnez jamais la route pour quelque raison que ce soit, même pour satisfaire un besoin naturel. Arrêtez-vous dans les aires de trafic et placez-vous derrière votre voiture.
- Évitez les routes ou les zones qui ont été l'objet d'attaques utilisant des engins explosifs improvisés et évitez ces zones attendu qu'il est impossible de prédire une nouvelle attaque de ce genre.
- Une route à trafic régulier le jour peut ne pas être sûre la nuit si des factions belligérantes sont actives dans la zone. Il faut faire preuve de prudence lors de l'approche des villes ou des villages pendant l'aube ou le crépuscule car les mines sont parfois posées à des fins de protection sous le couvert de l'obscurité. Respectez la règle selon laquelle il faut laisser la circulation matinale diminuer et prenez garde à ne pas voyager après la tombée de la nuit dans une zone touchée par les mines.

(Photo)

Route en Afghanistan marquée par des pierres rouges/blanches. Restez du côté blanc !

- Laissez au moins une ouverture de deux à trois centimètres dans la fenêtre (environ un pouce), afin que la pression provenant du souffle puisse s'échapper au cas où votre véhicule heurte une mine.
- Portez votre ceinture de sécurité en permanence. Le souffle d'une mine peut propulser les passagers jusqu'au toit du véhicule et provoquer des blessures graves au niveau de la tête ou du cou, ou il peut renverser un véhicule et projeter les passagers dans toutes les directions, entraînant parfois des morts ou des blessures qui seraient autrement évitables.
- Assurez-vous que vos chauffeurs aient reçu une formation à la sécurité en matière de mines à l'usage des chauffeurs.

DEPLACEMENT A PIED

- | Laissez un guide local être en tête de file, et laissez une distance d'au moins cinq mètres, sinon idéalement de 25 m entre chaque membre du groupe.
- | Ne vous déplacez jamais dans des zones envahies par la végétation. Restez en fait sur le côté goudronné des chemins ou sur les sentiers à circulation intense.
- | Emportez en toutes circonstances du matériel de communication et une trousse de premiers soins. Ne les laissez pas dans votre véhicule. Ces articles doivent être portés par une personne se trouvant au milieu du groupe ou vers l'arrière, et non par la personne en tête de file.
- | Ne déplacez pas les obstacles – ils peuvent être minés ou piégés.
- | Ne pénétrez pas dans des bâtiments abandonnés, ne passez pas sous les ponts et ne visitez pas de sites isolés. Entretenez-vous avec la population locale et observez les comportements locaux afin de vous informer sur les zones sûres situées dans et autour des communautés.
- | Refusez toute offre visant à vous montrer une mine ou un ENE.
- | Ne touchez pas d'objets inconnus ou non familiers dans des zones polluées par des mines/débris explosifs de guerre. Ne collectionnez pas de souvenirs de guerre, et ne vous approchez pas des véhicules ou des installations militaires abandonnés.
- | Suivez ces règles lors de vos déplacements de travail ou privés dans des zones de danger confirmé ou suspecté. Assurez-vous toujours d'avoir informé quelqu'un de vos plans de déplacement.
- | Avant toutes choses, restez vigilant !

(Photo)

SECTION 4

(Photo)

Procédures d'urgence dans un champ de mines

Lorsque vous vous trouvez dans des zones contenant des engins non explosés et des munitions explosives abandonnées, «ne pas s'approcher» et «ne jamais toucher» sont des principes sécuritaires fondamentaux qui devraient garantir votre sécurité. Si vous voyez un engin non explosé (ENE) ou si vous vous approchez d'une zone jonchée de munitions, ceci ne signifie pas nécessairement que vous vous trouvez dans un champ de mines. Les spécialistes désignent le plus souvent ce type de zones sous l'appellation de champs de bataille. La meilleure stratégie consiste à éviter ces zones tout en faisant rapport de vos observations afin de vous assurer que le Centre de lutte antimines ou toute autre autorité appropriée soit pleinement conscients de cette menace spécifique.

Si vous voyez toutefois un indice de danger de mine (à titre d'exemple, une mine exposée ou un trou où une mine a explosé), vous devez partir du principe que vous vous trouvez dans un champ de mine à moins que vous ne soyez certain d'être sur une route ou un chemin sûrs. Une fois qu'un non spécialiste se trouve dans un champ de mines, il y a très peu de choses qu'il puisse faire et le savoir-faire exigé afin d'assurer le désamorçage de ces engins et le traitement de ces situations ne sauraient être dispensées ou apprises de manière occasionnelle.

Cette section met à votre disposition quelques procédures d'urgence au cas où vous vous trouviez dans un champ de mines.

PROCÉDURES D'URGENCE A PIED

Les deux moyens les plus probables par lesquels vous vous apercevrez que vous vous trouvez dans une zone minée sont soit par le biais d'une explosion, soit par la découverte d'une mine ou d'un panneau indicateur de mine. Si quelqu'un a été blessé, vous ne devez pas vous précipiter pour lui porter secours car vous mettez les autres personnes se trouvant autour de vous et vous-même en danger.

Si vous vous trouvez dans un champ de mines, suivez ces règles :

M Mouvement s'arrête immédiatement. Halte ! Demeurez immobile et ne bougez pas les pieds.

I Informez et avertissez les personnes se trouvant autour de vous. Appelez à l'aide, mais ne laissez personne s'approcher.

N Notez la zone. Que pouvez-vous voir d'autre : mines, fil-pièges, panneaux indicateurs de mines ? Déterminez visuellement l'emplacement de la zone sûre la plus proche : à savoir, le dernier endroit où vous savez que vous vous trouviez sur une aire sûre, tels qu'une route goudronnée, un chemin à circulation dense, une structure en béton ou en acier.

E Évaluez votre stratégie. Préparez-vous à maîtriser la situation.

E Évitez de vous déplacer, s'il n'y aucune indication d'une zone sûre, ou si vous ne pouvez pas la rejoindre sans marcher sur un sol dont vous ne connaissez pas les caractéristiques. Attendez qu'une assistance vous soit donnée.

Bien qu'attendre une aide puisse sembler une réponse inadéquate, sachez que si vous avez suivi les procédures de sécurité en matière de déplacements de manière appropriée, le personnel qualifié ne saurait tarder à vous prêter assistance. L'autre éventualité pourrait être la mort ou une blessure grave.

Méfiez-vous de toute aide proposée par des non spécialistes. Ils ne comprennent peut-être pas toute l'ampleur du danger ou font trop confiance à leur degré de connaissances limité. Parfois des personnes prennent des risques inacceptables en se portant au secours d'une personne blessée.

MARQUEZ ET RENDEZ COMPTE

Si vous découvrez une mine ou un ENE, vous devez rendre compte de son emplacement au Centre de lutte antimines et à toute autre autorité appropriée (chefs de villages, police, personnel de l'armée, ou l'institution spécialisée de déminage la plus proche).

Un certain nombre de programmes demandent aux personnes de marquer une zone minée afin de prévenir d'autres personnes du danger. Dans un certain nombre de cas, le repérage peut être dangereux, puisque vous devez trouver et placer un repère approprié et demeurer ainsi dans la zone où se trouve la mine et peut-être d'autres mines. De plus, il n'est pas évident que d'autres personnes puissent déterminer avec précision l'emplacement de la mine par rapport au repère.

Si la décision est prise d'adopter le repérage en tant que pratique, des spécialistes doivent alors être consultés, et le personnel doit recevoir une formation aux procédures appropriées par le biais d'exercices pratiques. Voici quelques précisions concernant le repérage dont il convient de se souvenir :

- | **N'abandonnez jamais un chemin sûr afin de confectionner ou de placer un panneau indicateur ;**
- | **Le panneau que vous allez fabriquer doit être visible et reconnaissable tant par des adultes que par des enfants. Vous devrez connaître le repère qui est communément utilisé dans la zone ;**
- | **Ce panneau ne doit pas être placé sur un sol miné mais dans une zone sûre ;**
- | **Ne marquez jamais des mines individuelles, mais donnez une indication précise qu'un danger existe ;**
- | **Vérifiez avec votre organisation le type de repère qu'elle utilise.**

REVENEZ SUR VOS PAS

Revenir sur vos pas est une procédure de sortie d'une zone minée selon laquelle vous retournez en arrière de la manière dont vous êtes entré dans la zone minée, à savoir en plaçant vos pieds exactement dans vos empreintes. Revenir sur ses pas ne constitue pas une option sûre pour sortir d'une zone minée car il est fort peu probable que le contour exact de vos empreintes sera visible à moins que vous ne vous déplaciez dans de la boue ou dans de la neige. Même lorsqu'il vous est possible de voir le contour d'empreintes, la procédure est extrêmement dangereuse car vous pouvez trébucher, tomber, ou placez vos pieds de manière incorrecte.

Dans un certain nombre de pays, attendre des secours peut ne pas être pratique ou sûr. Si vous désirez apprendre cette méthode afin de sortir d'un champ de mines, des spécialistes d'un Centre de lutte antimines ou une organisation spécialisée peuvent être consultés, et les procédures appropriées peuvent être apprises au moyen d'exercices pratiques.

Détection à la sonde

La détection à la sonde est une autre méthode permettant de sortir d'une zone minée, par le biais de la détermination d'un couloir sûr vers une zone sûre, en sondant le sol à l'aide d'un couteau ou d'un objet analogue afin de repérer un sol libre d'engins explosifs. Le sondage est une technique extrêmement difficile et dangereuse, qui est enseignée aux artificiers et qui exige une très grande pratique. Le sondage est une activité qui doit être prise très au sérieux. Il exige une connaissance exhaustive des méthodes de détection de mines et des types de mines ainsi qu'un matériel approprié. Le sondage ne doit être envisagé qu'à la condition expresse que vous ayez reçu une formation professionnelle certifiée et qu'aucune des options susmentionnées ne soient disponibles, à titre d'exemple.

- **Si vous êtes dans une zone minée et qu'aucune assistance n'est envisageable ;**
- **Si vous êtes dans une zone minée et êtes l'objet d'une attaque directe ;**
- **Si un individu a été blessé et ne peut sortir d'un champ de mines et qu'aucune autre forme d'assistance n'est envisageable.**

Ce type de situations est extrêmement improbable. Vérifiez les principes directeurs de votre organisation en matière de sondage !

Ayez toujours à portée de main votre liste actualisée de contacts d'urgence !

**Sachez comment signaler une urgence :
Quel type d'urgence, où, quand ? Combien de victimes ?**

(Photo)

Un agent du maintien de la paix des Nations Unies a heurté une mine antivéhicule dans le district de Ituri, en République démocratique du Congo, 2003.

PROCEDURES D'URGENCE EN VEHICULE

Si vous êtes fondé à croire que vous avez pénétré au moyen d'un véhicule dans une zone minée, suite à une détonation provoquée par un autre véhicule, le repérage d'une mine ou la vue de panneaux indicateurs de mine ; ou si votre véhicule a heurté une mine terrestre, les dispositions suivantes doivent être adoptées :

M *Mouvement s'arrête immédiatement.* Arrêtez le véhicule ! N'essayez pas de rebrousser chemin et de sortir de la zone minée, et ne tournez pas le volant. Restez calme et si possible, restez dans le véhicule.

I *Informez et avertissez les personnes se trouvant autour de vous.* Appelez à l'aide, mais ne laissez personne s'approcher. Utilisez l'avertisseur de la voiture afin de demander de l'aide.

N *Notez la zone.* Que pouvez-vous voir d'autre : mines, fil-pièges, panneaux indicateurs de mines ? Déterminez visuellement l'emplacement de la *zone sûre* la plus proche : à savoir, le dernier endroit où vous savez que vous vous trouviez sur une aire sûre, tels qu'une route goudronnée, un chemin à circulation dense.

E *Évaluez votre stratégie.* Préparez-vous à maîtriser la situation.

E *Évitez de vous déplacer,* s'il n'y aucune indication d'une zone sûre, ou si vous ne pouvez pas la rejoindre sans marcher sur un sol dont vous ne connaissez pas les caractéristiques. Attendez qu'une assistance vous soit portée.

• | Lorsqu'un véhicule heurte une mine, le premier réflexe de la part des survivants est de se ruer à l'extérieur. Toutefois, à moins que le véhicule n'ait pris feu ou ne se soit retrouvé dans une position potentiellement létale pour son/ses occupant(s), restez dans le véhicule. Il y a tout lieu de craindre qu'il y ait d'autres mines, y compris des mines antipersonnel dans la zone. Si possible, prodiguez les premiers secours aux autres passagers du véhicule qui pourraient en avoir besoin.

• | Si les procédures en matière des fiches d'itinéraires ont été suivies, le personnel qualifié ne saurait tarder à vous prêter assistance. Même si vous êtes dans des zones situées en dehors de portée d'une radio – et que vous vous trouviez dans l'impossibilité de respecter les vacations radio, du fait d'une blessure physique ou de dégâts occasionnés au matériel, une équipe d'évacuation devrait être en route afin de vous porter assistance, à condition que vous ayez mis en place les procédures d'urgence appropriées.

• | Au cas où vous deviez abandonner le véhicule (si votre véhicule a pris feu, par exemple); sortez du véhicule de telle sorte que vous n'ayez pas à toucher le sol jusqu'à ce que vous vous retrouviez dans vos traces de roues faisant face à la direction d'où vous veniez. Marchez à l'intérieur de l'écartement des pneus du véhicule jusqu'à ce que vous atteigniez un couloir sûr. S'il y a d'autres occupants dans le véhicule, sortez du véhicule un par un en laissant un intervalle d'au moins cinq mètres entre chaque personne.

• | Laissez aux experts de déminage le soin de récupérer le véhicule du champ de mines. Sinon, laissez-le.

• | Dès que vous serez sorti de la zone minée, assurez-vous de rendre compte de l'incident aux autorités compétentes.

MARCHE ARRIERE ET TRACES DE ROUES

Faire marche arrière en suivant fidèlement les traces de roues est une procédure de sortie d'une zone minée selon laquelle vous dégagez un véhicule en faisant marche arrière - tout en suivant exactement les traces de roues laissées lors de votre entrée dans la zone minée. Cette méthode est extrêmement dangereuse si vous n'êtes pas en mesure de diriger le véhicule de manière précise ou si les traces de roues ne sont pas nettes ; elle n'est peut-être pas envisageable si d'autres véhicules ou des obstacles vous barrent le chemin ou si vous avez un pneu crevé. Cette méthode a été adoptée lorsque des véhicules ont heurté une mine antipersonnel et qu'il n'y a pas de mines antivéhicule.

SECTION 5

(Photo)

Assistance à une victime

Dans l'éventualité improbable que vous assistiez à un accident, vous aurez peut-être à porter assistance à un blessé. Cette section offre une vue d'ensemble des initiatives élémentaires que vous devez prendre si vous assistez à un accident et qu'aucune assistance n'est envisageable. Cette section n'a pas pour objet de se substituer à la formation aux premiers soins d'urgence ou au recours à des professionnels de la santé ou à des spécialistes du déminage.

En cas d'accident, nous vous conseillons d'adopter la stratégie suivante :

- **Restez calme !**
- **Ne vous précipitez pas vers la victime !**
- **N'essayez pas d'entreprendre le sauvetage de la victime à l'intérieur d'une zone qui pourrait être un champ de mines.**
- **Parlez à la victime ; mettez-la en garde contre tout mouvement ; indiquez-lui les modes d'auto-administration des premiers soins ; faites-lui savoir qu'une assistance ne saurait tarder.**
- **Indiquez l'heure et le lieu de l'accident, ainsi que le nombre de blessés.**
- **Réclamez de l'aide. Veillez à ce que tant l'assistance en matière de déminage que l'évacuation médicale soient organisées de concert.**
- **Préparez la trousse de premiers soins.**
- **Attendez que l'aide arrive.**

Evacuation d'un champ de mines

Lorsqu'un accident se produit, la victime se trouve dans une zone minée. Dans ce cas de figure, les options de sauvetage sont extrêmement limitées. La victime devra être évacuée de la zone par une équipe de déminage avant de pouvoir bénéficier d'une assistance médicale. Lors de votre demande de secours, il vous faudra réclamer une équipe de déminage ainsi qu'une équipe de premiers soins, ainsi vous devez être sûr de disposer d'une liste exhaustive de contacts d'urgence (fréquences radio, indicatifs d'appel radio, numéros de téléphone, etc...).

Si l'assistance d'une équipe de déminage ne peut être obtenue afin de sortir la victime de la zone minée, le recours à la détection à la sonde afin d'évacuer des victimes est une méthode envisageable – reportez-vous à la Section 4.

Si l'accident a impliqué un véhicule en tête de file et que vous vous trouviez dans un autre véhicule à l'arrière, vous pourrez peut-être rejoindre la victime en vous déplaçant à l'intérieur des traces de roues du véhicule. Le souffle d'une mine antivéhicule aura, selon toute vraisemblance, retourné le véhicule en tête de file et l'aura éloigné des traces originales. Dans ce cas de figure, les passages devront être considérés comme minés et nul ne devra s'y aventurer.

L'administration des premiers soins

Dès que la victime est en lieu sûr, et au cas où aucun personnel médical ne peut être immédiatement obtenu, vous devrez – compte tenu de vos aptitudes et de votre formation - vous acquitter au mieux de l'administration des premiers soins d'urgence jusqu'à l'arrivée de l'assistance médicale.

Voies aériennes

Respiration

Circulation

Prévenir toute obstruction de celles-ci

Assistance respiratoire

Arrêter toute hémorragie

Si la personne blessée a perdu connaissance, dégagez les voies aériennes de la victime en inclinant légèrement la tête et en soulevant le menton. S'il y a le moindre doute concernant une atteinte de la colonne vertébrale, n'inclinez pas la tête ; au lieu de cela, dégagez les voies aériennes en saisissant à deux mains la base de la mâchoire et en la déplaçant vers l'avant.

(Schéma)

Soulèvement du menton avec inclinaison de la tête. ²

©2005 Chris Gralapp www.biolumina.com

Vérifiez la respiration de la victime en plaçant votre oreille près de sa bouche. S'il n'y a aucune respiration ou une respiration très faible, dégagez les voies aériennes et administrez une réanimation par la méthode du bouche à bouche. Vérifiez les battements du cœur ainsi que le pouls. S'ils sont absents, administrez une réanimation cardio-pulmonaire.

Arrêtez l'hémorragie. Elevez le membre blessé au-dessus du niveau du cœur. Enlevez le vêtement afin de dégager la blessure. Comprimer l'artère de l'aîne pour toute blessure du pied et de la jambe ou de l'aisselle pour toute blessure de la main ou du bras. Utiliser tout bandage ou tout matériel disponible afin de fabriquer des pansements à pression pour les blessures et rembourrez profondément la blessure avec de l'étoffe. Si l'hémorragie persiste et imbibe les pansements, appliquer davantage de matériel et administrez une forte pression sur l'artère.

L'usage des garots n'est pas recommandé car une utilisation inadéquate peut entraîner des blessures étendues. N'essayez jamais d'appliquer des points de suture à une blessure ou tenter une procédure médicale poussée à moins que vous ne soyez un médecin ou un professionnel spécialisé de la santé.

Si la personne blessée a perdu connaissance ou perd connaissance, mettez-là en position de récupération. (Reportez-vous au dessin de la page suivante).

Les personnes dotées d'une basse température corporelle sont davantage sujettes à des hémorragies. Protégez la victime du vent, de la pluie et du froid. Assurez-vous que la victime garde son calme et qu'elle soit au chaud, mais ne l'exposez pas à un ensoleillement direct. Parlez-lui et expliquez-lui ce que vous êtes en train de faire et que les secours ne sauraient tarder.

Laissez la personne boire de petites gorgées d'eau chaude ou d'autres boissons *non alcoolisées* afin d'éviter l'hypothermie – mais seulement si elle est en état de parler (= contrôles des voies aériennes).

(Schéma)

Poussée de la mâchoire sans inclinaison de tête.³

(Schéma)

(Schéma)

²³ Mahadevan SV, Garmel GM (eds): An Introduction to Clinical Emergency Medicine: Guide for Practitioners in the Emergency Department (Une introduction à la médecine clinique d'urgence -: Guide à l'usage des praticiens du Service des urgences). Cambridge University Press, 2005

⁴ Hans Husum, Mads Gilbert, Torben Wisborg: Save lives, Save Limbs. Life support for victims of mines, wars, and accidents. A handbook for medics and medical teachers.

(Sauver des vies, sauvez des membres. Soins intensifs à l'intention des victimes de mines, de guerres et d'accidents. Un manuel à l'usage des infirmiers militaires et des médecins des hôpitaux universitaires. Penang (Third World Network) 2000

2

(Schéma)

©2000 Hans Husum and Roenn Vannys

«Gestes élémentaires de survie – réchauffement» : Un ami ou un infirmier militaire s'assoit ou s'étend près de la victime, l'enserrant de ses bras – les deux étant enveloppés dans la même couverture et dans la même housse de plastique. Ceci représente un excellent moyen de réchauffer le corps et l'âme.

Dès que vous aurez évacué le patient vers un véhicule, transportez le/la patient(e) immédiatement à l'établissement de soins approprié le plus proche. Utilisez le meilleur moyen de transport immédiatement disponible et laissez des instructions à l'intention de tout moyen de transport meilleur (plus rapide) pour qu'il vous suive lorsqu'il arrive.

Lors du transport, vérifiez les voies aériennes de la victime ainsi que sa respiration en permanence, assurez-vous que les bandages aient été appliqués de manière adéquate à toutes les blessures sérieuses, et que le patient est positionné de manière à ce que les blessures à hémorragie sévère soient surélevées par rapport au niveau du cœur. Une pression manuelle sur les pansements devra peut-être maintenue lors du trajet afin de prévenir une hémorragie.

(Schéma)

La position de récupération : Toute victime qui a perdu connaissance mais qui respire, et qui ne présente pas de danger de traumatisme de la colonne vertébrale, doit être placée en position de récupération. De toutes les interventions en matière de soins intensifs traumatiques, celle-ci représente probablement à elle seule la procédure permettant de sauver le plus de vies humaines.

Note : S'il y a une blessure à la tête, laissez une personne tenir la tête et le cou en permanence, y compris lorsque vous tournez le patient. Lors du transport, laissez la jambe supérieure fléchie afin que le genou puisse stabiliser la position.

Cambridge Textbook of Accident and Emergency Medicine
(Manuel de médecine traumatique et de médecine d'urgence – Cambridge)
ISBN: HB 0-521-43797 PB 0-521
Auteur : Skinner, D.; Swain, A.; Robertson, C.; Peyton, JWR
Section : Illustration de la page 31

© Reprinted with the permission of
Cambridge University Press

Annexes

A1 – Utilisation des fiches d'itinéraires

A1.1 Système de suivi des déplacements du personnel

L'utilisation scrupuleuse des fiches d'itinéraires fonctionne en tant que système de suivi des déplacements du personnel et favorise la prise de mesures rapides et appropriées s'il n'arrivait pas à destination ou ne respectait pas un pointage préétabli. Un exemplaire d'une fiche d'itinéraire est fourni ci-dessous.

Les fiches d'itinéraires doivent être remplies par tous les membres du personnel qui se déplacent dans des régions éventuellement dangereuses, et doivent être remises au personnel désigné qui est chargé du dispositif d'intervention.

La personne désignée recevant la fiche d'itinéraire doit la signer afin d'en accuser la réception. Il/elle doit la placer dans un endroit en vue – un panneau d'avis apposé sur un mur – où elle peut être vérifiée quotidiennement.

La personne désignée qui reçoit la fiche doit se charger de vérifier le retour effectif du personnel en déplacement, conformément à l'Heure probable d'arrivée, et s'il y a une anomalie, doit signaler toute absence des membres au supérieur compétent.

La personne en déplacement doit faire rapport lorsqu'elle arrive, et en cas de retard, doit chercher par tous les moyens à communiquer les raisons du retard ainsi que la nouvelle heure probable d'arrivée.

Dès que le déplacement est terminé, la fiche d'itinéraire doit être signée par la personne désignée et la feuille doit être enlevée du panneau d'avis et classée.

Les informations contenues sur les fiches d'itinéraires et indiquant des mines et des débris explosifs de guerre dans des zones polluées par la guerre doivent être adressées au Centre de lutte antimines local ou à d'autres autorités compétentes.

(Photo)

Ce fermier a eu la chance de s'en sortir indemne ; Afghanistan

© Hugues Laurence, UNICEF

A1.2 – Fiche d'itinéraire (Emblème)

SECURITE D'UNE MISSION – DEMANDE D'AUTORISATION -• NATIONS UNIES

Doit être envoyée par le Chef d'équipe au Coordonnateur de secteur (sécurité), au Responsable de la sécurité sur le terrain et au Responsable désigné, au moins 24 heures à l'avance

Détails de la Mission –Section A

Nombre de véhicules
But de la visite

Nom du Chef d'équipe
Institution spécialisée

Itinéraire - Section B

Ville	Date	Heure	Ville	Date	Heure
1. DEP:			3. DEP		
ARR:			ARR:		
2. DEP:			4. DEP		
ARR:			ARR:		

Détails du véhicule 1 – Section C

No. Plaque d'immatriculation Institution Indicatif d'appel radio HF Fréquence HF Indicatif d'appel Selcall.(HF) Cell/Satel.
No. de téléphone

Nom	Institution	Indicatif d'appel radio	Nom	Institution	Indicatif d'appel radio
1			3		
2			4		

Détails du véhicule 2 – Section D

No. Plaque d'immatriculation Institution Indicatif d'appel radio HF Fréquence HF Indicatif d'appel Selcall.(HF) Cell/Satel.
No. de téléphone

Nom	Institution	Indicatif d'appel radio	Nom	Institution	Indicatif d'appel radio
1			3		
2			4		

Détails du véhicule 3 – Section E

No. Plaque d'immatriculation Institution Indicatif d'appel radio HF Fréquence HF No. téléphone cellulaire Satellite
No. de téléphone

Nom	Institution	Indicatif d'appel radio	Nom	Institution	Indicatif d'appel radio
1			3		
2			4		

Détails du véhicule 4 – Section F

No. Plaque d'immatriculation Institution Indicatif d'appel radio HF Fréquence HF No. téléphone cellulaire Satellite
No. de téléphone

Nom	Institution	Indicatif d'appel radio	Nom	Institution	Indicatif d'appel radio
1			3		
2			4		

Détails du véhicule 5 – Section G

No. Plaque d'immatriculation Institution Indicatif d'appel radio HF Fréquence HF No. téléphone cellulaire Satellite
No. de téléphone

Nom	Institution	Indicatif d'appel radio	Nom	Institution	Indicatif d'appel radio
1			3		
2			4		

Recommandations/Approbation du Coordonnateur de secteur (sécurité) – Section H

Nom Oui. Remarques (le cas échéant) :

Signature Institution Non.

Date : / /

Note : S'il y a plus de quatre (4) passagers dans un véhicule, veuillez indiquer chaque passager dans la prochaine section, en modifiant les numéros et en les portant à 5, 6, 7, etc...

! ,Feuille No. (Si plus d'une feuille est utilisée) ----- de -----.

A1.3 Procédures en matière de déplacements par route (convois)

Le document suivant ne représente qu'un extrait : il ne se rapporte pas spécifiquement à une menace en matière de mine terrestre/ENE. Ce document nous a été aimablement communiqué par l'UNICEF. Il correspond à la fiche d'itinéraire (voir page précédente).

PREPARATIFS AUX DEPLACEMENTS

Même dans des zones qui sont dans l'ensemble sûres, un déplacement en véhicule peut constituer une opération dangereuse du fait du risque de défaillances techniques, d'accidents, de délits et de vol de voitures. Le danger peut être sensiblement réduit en voyageant, lorsque cela s'avère possible, en convoi avec d'autres véhicules.

RESPONSABILITES DU CHEF D'EQUIPE

Toute mission accomplie par route doit être placée sous la responsabilité d'un individu qui sera chargé de la gestion de la mission. Cette personne est désignée sous l'appellation de «Chef d'équipe». Les mesures suivantes doivent être prise avant le départ :

- a. Préparez une liste complète des véhicules qui vont être utilisés, y compris les numéros d'immatriculation, les noms des chauffeurs qui auront la charge de chaque véhicule ainsi que la place de chaque véhicule au sein du convoi ;
- b. Préparez une liste complète de toutes les personnes qui feront partie du convoi et répartissez les responsabilités ;
- c. Vérifiez que l'autorisation ait été obtenue ;
- d. Vérifiez-que vous disposiez de tous les éléments d'information concernant la/les zone(s) qui doivent être visitées, ainsi que ceux relatifs à la situation actuelle (terrain, climat, services disponibles, listes des contacts lors du trajet et à destination, etc...).
- e. Lors d'un déplacement vers la zone, vérifiez que vous ayez abordé, avec les autorités locales, la question de vos déplacements ainsi que les conditions de sécurité;
- f. Vérifiez que les procédures visant à vous venir en aide en cas d'urgence soient en place (tel qu'une demande d'évacuation médicale) ;
- g. Estimez si une escorte par une force de sécurité est nécessaire. Si oui, veillez à ce qu'elle soit demandée le plus longtemps possible en avance, mais au moins 48 heures avant la date de départ fixée ; et
- h. Informez tous les participants.

MISE AU POINT D'UN PLAN D'ITINERAIRE

Il est indispensable qu'un maximum d'informations sur l'itinéraire soit recueilli avant le départ.

- a. Faites des recherches. Obtenez le maximum d'informations sur les conditions routières ; parlez-en avec d'autres personnes qui ont emprunté cet itinéraire récemment ;
- b. Obtenez des informations actualisées sur les risques sécuritaires éventuels ;
- c. Mesurez l'itinéraire que vous allez emprunter et divisez-le en sections ; établissez l'heure probable d'arrivée pour chaque section. Fixez à l'avance les arrêts du convoi (pauses repos) ;
- d. Un plan d'urgence (des plus simples) doit être préparé en cas de blessure, de panne, etc.... ;

- e. Des procédures visant à l'abandon de l'opération doivent être incluses dans le plan d'itinéraire ;
- f. Ne vous déplacez pas une fois la nuit tombée ; assurez-vous que votre décompte horaire soit exact et qu'il vous permette d'arriver à un site choisi bien avant la tombée de la nuit ;
- g. Assurez-vous que le poids et la hauteur du véhicule ne dépassent pas les spécifications en matière de pont/passage inférieur ; et
- h. Assurez-vous que le convoi ait été informé avant le départ.

Communications

Les véhicules des Nations Unies qui sont utilisés lors des missions par route doivent être équipés de radios HF et THF. Dans les convois, il doit y avoir des radios HF et THF. La radio THF doit être munie de la de la Communication Simplex. [Ce système est celui de la radio THF directe aux communications radio THF – d'un véhicule à un autre dans ce cas précis].⁶

La planification des communications telle qu'elle apparaît ci-après est indispensable avant le départ :

- a. Vérifiez l'équipement radio et assurez-vous que le premier et le dernier véhicules soient munis de radios ;
- b. Confirmez les fréquences ;
- c. Respectez les vacations radio avec la station de base ;
- d. Assurez-vous que vous connaissiez tous les indicatifs d'appel radios, les numéros Selcall⁷, et toute procédure spéciale devant être observée ;
- e. Assurez-vous que les personnes utilisant les radios du convoi disposent des informations susmentionnées, et qu'elles savent qu'elles doivent parler clairement et de manière concise sur les ondes ;
- f. Les transmissions doivent être établies avant le départ et les rapports de pointage par radio doivent être envoyés au moins une fois par heure ou, par commodité, au passage d'un endroit bien connu. La station de base principale doit être avisée de tout rapport par le biais d'un véhicule ou d'institutions spécialisées. Lorsque les missions ont été menées à terme, la station de base doit en être informée.

RESPONSABILITES DES CHAUFFEURS ET EXIGENCES EN MATIERE DE VEHICULES

Les missions internationales exigent deux véhicules se conformant aux Normes minimales de sécurité opérationnelle.⁸ Dans la plupart des cas, le personnel recruté sur le plan national peut voyager dans l'un des véhicules se conformant aux Normes minimales de sécurité opérationnelle, de préférence avec trois personnes à bord. Parfois, obligation sera faite au personnel recruté sur le plan national de se déplacer en deux véhicules soumis aux Normes minimales de sécurité opérationnelle, conformément à des contingences spécifiques et suite à des décisions prises lors des réunions inconstitutionnellement. Il est indispensable que les véhicules du convoi soient bien entretenus et en état de marche.

⁶ Simplex: La transmission ne passe pas par un "Répéteur" et n'utilise qu'une seule fréquence. La «communication Duplex» utilise deux fréquences, une pour transmettre et une pour recevoir. Ce système passe par un répéteur et donne une amplitude élargie à la THF.

⁷ SELCAL - Self Call, numéro pour appeler une radio individuelle – le plus souvent depuis une autre radio THF.

⁸ Normes minimales de sécurité opérationnelle fait référence à un document directif des Nations Unies. Le but des Normes minimales de sécurité opérationnelle est d'établir des normes en matière de critères opérationnels en vue de dispositions de sécurité minimales afin de renforcer la sécurité des membres et réduire le danger afin de faciliter les opérations sur le terrain des Nations Unies.

- a. Assurez-vous que tous les véhicules sont adaptés au terrain qui sera traversé ;
- b. Vérifiez que tous les véhicules sont correctement marqués (en l'espèce, estimez si les drapeaux ou les emblèmes autocollants des Nations Unies doivent être utilisés) ;
- c. Assurez-vous que tous les véhicules utilisés lors du déplacement sont en bon état et qu'ils sont tous munis du matériel nécessaire aux réparations, tel que le changement d'un pneu crevé ;
- d. Assurez-vous que tous les véhicules partent avec le réservoir d'essence plein ;
- e. Assurez-vous que le convoi soit d'une taille contrôlable, proportionnel au volume de l'escorte, s'il y a lieu ; et
- f. Reportez-vous à l'Annexe 1 afin de passer en revue la liste du matériel et des fournitures recommandés qui doivent être emmenés par chaque véhicule du convoi.

SÉANCE D'INFORMATION

Il est essentiel de porter à la connaissance de tous les participants la situation exacte concernant le déplacement et la mission, avant le départ et de la manière suivante :

- a. Tenez une séance d'information à l'intention de tous les participants et assurez-vous que chacun comprenne ses responsabilités, ainsi que les procédures liées au convoi et les plans d'urgence ;
- b. Assurez-vous que la vitesse effective du convoi soit discutée ;
- c. Reportez-vous à l'Annexe II ⁹ afin de passer en revue la liste du matériel personnel recommandé que tous les membres du convoi doivent emmener dans leurs véhicules ;
- d. Si le convoi est escorté par des forces de sécurité, le commandant doit vérifier que la force d'escorte ait été informée du plan, de l'itinéraire, de la vitesse et d'autres détails ; et
- e. Dans l'éventualité d'un accident, assurez-vous que le convoi sache ce qu'il faut faire. Les procédures minimales sont soulignées à l'Annexe III ⁹.

⁹ L'Annexe à laquelle il est fait référence ici n'est pas jointe.

A2 Mesures visant à assurer la protection renforcée d'un véhicule

Des véhicules normaux ne peuvent pas résister au souffle d'une mine antivéhicule. Le meilleur conseil consiste donc à ne pas se rendre pour quelque motif que ce soit dans des zones touchées par des mines/ENE. En particulier, aucun voyage ne doit être entrepris sur des routes où la présence de mines antivéhicule est suspectée.

Tout en tenant compte de ce principe sécuritaire de base, il peut y avoir des circonstances où il est à la fois approprié et pratique d'acheter un véhicule «résistant aux mines» ou d'installer une protection supplémentaires sur des véhicules existants. Les conseils de votre bureau central et d'un personnel adéquatement compétent doivent être recherchés.

Quelques-unes des mesures que des spécialistes peuvent recommander incluent :

1. Envisagez l'achat d'un véhicule résistant aux mines, spécialement conçu ou bâti sur mesures, à titre d'exemple des véhicules Casspir ou Wolf. La construction en forme de V du plancher du véhicule offre une protection optimale permettant de dévier le souffle.

2. Dans des conditions exceptionnelles, une protection peut être ajoutée à des véhicules non durcis. Cette protection supplémentaire n'offrira pas la même protection qu'un véhicule résistant aux mines mais atténuera quelques-uns des effets d'une explosion. Parmi ces mesures, il faut citer :

a) L'ajout de «bâches antiprojectiles» ou de blindage pare-éclats. Ces deux formes de protection ont de multiples incidences pratiques et financières et leur valeur protectrice a été contestée. Avant d'adopter l'une de ces mesures, une analyse exhaustive des avantages et des inconvénients de cette technologie doit être entreprise.

Cas d'étude

Il y a quelques années, une Land Cruiser chargée de passagers a heurté une mine antivéhicule dans le sud-est de l'Angola, tuant sept passagers et en blessant six autres.

Bien que le souffle initial ait détruit le véhicule, il semble qu'un certain nombre des morts auraient pu être évitées si les passagers avaient porté des ceintures de sécurité, car le souffle avait catapulté la voiture en l'air et avait écrasé les passagers contre l'intérieur du véhicule.

b) Installez un dispositif de stabilisation contre le capotage. Ces barres de stabilisation peuvent être placées à l'arrière du véhicule si les passagers doivent s'y installer. Les passagers doivent être assis sur des bancs et être sanglés – de préférence avec des harnais à quatre pointes. Assurez-vous que les bancs à l'arrière sont munis de ceintures de sécurité.

c) Installez un film anti-éclats. Le fait de couvrir les fenêtres avec un film anti-éclats peut éviter qu'elles ne se brisent dans l'éventualité d'une explosion.

3. Munissez tous les véhicules d'un extincteur et d'une trousse médicale.

4. Assurez l'application stricte des dispositions de chargement d'un véhicule. Des objets non attachés dans un véhicule peuvent accroître sensiblement le risque de blessure dans l'éventualité d'un accident provoqué par une mine. Les bidons d'essence ne doivent jamais être transportés à l'intérieur d'un véhicule.

(Photo)

(Photo)

Véhicule résistant aux mines après le souffle d'une mine. Notez que les fenêtres et l'intérieur sont intacts ; mission du maintien de la paix des Nations Unies au Liban.

A3 Autres menaces

(Schéma)

A3.1 Uranium appauvri

L'uranium appauvri est un métal lourd dense, radioactif, utilisé dans la fabrication de munitions, du blindage de chars et d'autres véhicules militaires, ainsi que dans celle des stabilisateurs d'avions.

L'uranium appauvri dégage un résidu qui peut être identifié parfois sous la forme d'une poussière ressemblant à une suie noire ou verte. Sous prétexte qu'une poussière n'est pas visible, ne partez jamais du principe qu'un résidu d'uranium appauvri n'est pas présent.

L'uranium appauvri est toxique et à doses élevées - ainsi qu'au fil des années - peut avoir des effets nocifs à long terme pour la santé.

L'uranium appauvri peut être inhalé, avalé ou peut pénétrer dans l'organisme par le biais de coupures ou d'abrasions. Les experts considèrent que tant que l'uranium appauvri demeure à l'extérieur du corps humain, il n'a que des effets néfastes négligeables sur la santé.

Voici quelques règles simples afin de limiter l'exposition à l'uranium appauvri :

- **Ne pénétrez jamais à l'intérieur et ne montez jamais sur du matériel militaire endommagé.**
- **Ne touchez jamais et ne vous approchez jamais de débris militaires, d'enveloppes de munitions, d'engins non explosés, et de véhicules militaires endommagés ou abandonnés.**
- **Ne collectionnez pas les souvenirs de guerre.**

Si vous entrez en contact avec de l'uranium appauvri :

- **Couvrez votre bouche**
- **Quittez la zone**
- **Lavez vos mains et votre visage avec du savon et de l'eau**
- **Lavez vos vêtements.**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Royal Society à Londres qui a publié deux rapports en 2001/2002 et un résumé de huit pages, intitulé: "The health effects of depleted uranium munitions" (Les effets des munitions à l'uranium appauvri sur la santé). Les documents peuvent être consultés sur : www.royalsoc.ac.uk.

Vous pouvez également consulter la fiche de synthèse de l'Organisation mondiale de la santé sur l'Uranium appauvri, sur : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs257/en/> et l'étude du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'uranium appauvri en Bosnie-Herzégovine : http://postconflict.unep.ch/publications/BiH_DU_report.pdf

Etude de cas

L'uranium appauvri a été utilisé de manière massive lors de la Guerre du Golfe de 1991. Près d'un million de cartouches d'uranium appauvri ont été tirées, ce qui équivaut à 340 tonnes ; dans les Balkans, près de 11 tonnes ont été tirées à la fin des années 90. Près de 75 tonnes de munitions à l'uranium appauvri ont été utilisées par les troupes américaines dans la Guerre du Golfe actuelle.

(Christian Science Monitor,
<http://www.csmonitor.com/2003/0515/>)

Cela dit, les données médicales sur les effets à long terme de l'uranium appauvri sont encore limitées et les effets de l'uranium appauvri sur la santé sont des plus contestés.

A3.2 Armes biologiques et chimiques

(Schéma)

Une arme biologique est conçue afin de diffuser des microbes ou d'autres substances biologiques qui provoquent des maladies graves ou la mort. La plupart des agents biologiques doivent être inhalés, pénétrer dans l'organisme par le biais d'une coupure ou être ingérés afin de vous rendre malade. Certains agents biologiques, tel le virus de la variole, sont contagieux et si vous êtes exposé, vous risquez d'exposer les autres.

Une arme chimique est conçue afin de dégager un gaz, un liquide ou un solide toxique qui empoisonnent les personnes, par le biais de l'inhalation ou du contact avec la peau et l'environnement. Un bon nombre d'armes chimiques brûlent la peau.

Les armes chimiques et biologiques sont le plus souvent dispersées par le biais de têtes de missiles, de fusées, de bombes aériennes, d'obus d'artillerie, et de pulvérisation aérienne.

Alors que de manière générale les agents chimiques et biologiques se dissipent plutôt rapidement, les systèmes d'armes abandonnés peuvent encore contenir des substances dangereuses. La meilleure consigne consiste à ne pas s'approcher des dépôts d'armes et des munitions explosives abandonnées, ainsi que des liquides et des boîtes suspects.

Signes possibles d'une menace chimique ou biologique :

- | **Gaz aéroportés ;**
- | **Liquides et boîtes inhabituels ;**
- | **Nombre élevé de personnes présentant des symptômes tels que larmoiement des yeux, mouvements saccadés, étouffement, difficultés respiratoires ou perte de connaissance ;**
- | **Tout nombre élevé d'oiseaux, de poissons ou de petits animaux malades ou morts est également suspect ;**
- | **Apparition soudaine d'une maladie chez vos collègues ou chez vous.**

Si vous vous apercevez de la présence d'une substance aéroportée inhabituelle et suspecte dans les environs :

- | **Trouvez une source d'air pur rapidement ;;**
- | **Essayez de délimiter rapidement la zone touchée et de déterminer la provenance de la substance chimique ;**
- | **Prenez immédiatement des dispositions afin de vous éloigner. Prenez garde à la direction du vent ;**
- | **Recouvrez votre bouche et votre nez de plusieurs couches d'étoffe qui peuvent filtrer l'air tout en vous permettant de respirer ;**
- | **Si la substance a été dispersée à l'intérieur du bâtiment où vous vous trouvez, sortez du bâtiment sans passer par la zone polluée, autant que possible ;**
- | **Si vous ne parvenez pas à sortir du bâtiment ou que vous ne pouvez pas trouver d'air pur sans passer par la zone où vous constatez les signes d'une attaque chimique, il vaut mieux alors se retirer le plus loin possible ;**
- | **Lavez-vous avec du savon et de l'eau ;**
- | **Contactez les autorités.**

Si vos yeux larmoient, si vous ressentez des picotements au niveau de la peau, et si vous avez des problèmes respiratoires, vous avez peut-être été exposé à un agent chimique. Si vous pensez avoir été exposé à un agent chimique :

- | **Enlevez immédiatement vos vêtements et lavez-vous ;**
- | **Essayez de trouver un tuyau, une fontaine, ou toute autre source d'eau, et lavez-vous avec du savon autant que possible, en prenant soin que votre peau n'absorbe pas l'agent chimique par le biais de frottements ;**
- | **Faites appel aux services médicaux d'urgence.**

Si vous pensez avoir été exposé à un agent biologique :

- | **Respectez les règles élémentaires de l'hygiène et de la propreté afin d'éviter la propagation des microbes ;**
- | **Lavez fréquemment vos mains avec du savon et de l'eau ;**
- | **Ne partagez pas la nourriture ou les ustensiles ;**
- | **Couvrez votre bouche et votre nez lorsque vous toussiez ou lorsque vous éternuez ;**
- | **Partagez les informations relatives à la santé avec les autres, en particulier avec ceux qui ont peut-être besoin de comprendre la situation et la nature des mesures spécifiques qu'il convient de prendre ;**
- | **Obtenez l'avis d'un médecin.;**

Issu de : <http://www.ready.gov/chemical.html>

Pour des indications détaillées, veuillez consulter le CD Rom du guide d'apprentissage "Chemical,Biological,and Radiation Threats.A Guide to Aid Workers"; (Menaces chimiques, biologiques et radiologiques : Un guide à l'usage du personnel des organisations caritatives) ; produit par l'association International Medical Corps et le Center for International Emergency Medicine (Centre de médecine d'urgence internationale) de l'Université de Californie, à Los Angeles (UCLA), 2003.

A4 Glossaire

Ce glossaire se borne à apporter des précisions sur quelques-uns des termes techniques contenus dans ce manuel. Le but est de venir en aide au lecteur mais ne vise pas à remplacer ou à modifier de quelque manière que ce soit les définitions légales ou techniques existantes, telles que celles contenues dans la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques de 1980 et ses Protocoles annexés ou la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction de 1997 (souvent désignée en tant que Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel ou Traité/Convention d'Ottawa).

MUNITIONS EXPLOSIVES ABANDONNÉES

Les munitions explosives abandonnées sont des munitions qui n'ont pas été utilisées, mais qui ne se trouvent plus sous le contrôle d'une force quelconque. Les munitions explosives abandonnées peuvent inclure des mortiers, des grenades, des bombes, des fusées, des balles, des obus d'artillerie et ainsi de suite. Parfois, les munitions explosives abandonnées peuvent inclure de petites caches d'armes qui ont été perdues lors des combats mais qui refont surface plus tard.

MINES ANTIPERSONNEL

Une mine terrestre antipersonnel est conçue afin de blesser ou de tuer une ou plusieurs personnes. Les mines antipersonnel explosent en règle générale lorsqu'une personne marche dessus ou lorsqu'un fil-piège est touché, mais elles peuvent également être déclenchées par le passage du temps ou par des moyens contrôlés.

MINES ANTIVEHICULE

Les mines antivéhicule, souvent désignées sous l'appellation de mines antichars, sont conçues afin de mettre hors d'état ou détruire des véhicules, y compris des chars. A l'instar des mines terrestres antipersonnel, les mines antivéhicule, peuvent être activées par une pression (bien qu'en principe, un poids bien supérieur soit requis), par le biais d'une commande à distance, d'une influence magnétique ou par le biais d'une perturbation d'une *antenne à basculement* (une sorte de fil-piège vertical).

PIEGE

Un piège est un explosif ou un engin non explosif, placé à dessein afin de provoquer des pertes en vies humaines lorsqu'un objet apparemment inoffensif est perturbé ou une activité en principe sûre est exécutée, comme le fait d'ouvrir une porte ou d'allumer une télévision. Tous les pièges qui utilisent des explosifs sont considérés comme des engins explosifs improvisés (EEI).

MINE BONDISSANTE

Les mines antipersonnel bondissantes sont déclenchées par des fils-pièges ou par une pression et explosent ensuite en l'air à une hauteur prédéterminée, dispersant des fragments dans toutes les directions.

DÉBRIS EXPLOSIFS DE GUERRE

Toutes les munitions qui restent après un conflit armé et qui ont un potentiel explosif. Ceci inclut les engins non explosés, les munitions explosives abandonnées, les pièges et en certaines circonstances des véhicules et du matériel militaire abandonnés ou détruits. En termes juridiques internationaux, les débris explosifs de guerre n'incluent pas en principe les mines terrestres, puisque les mines terrestres et les débris

explosifs de guerre sont traités dans le cadre de deux conventions internationales distinctes, à savoir : le Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel ainsi que la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (Protocole V).

ALLUMEURS

Un allumeur est un mécanisme qui détone une mine ou une autre munition.

ENGINS EXPLOSIFS IMPROVISES

Engin explosif placé manuellement, en règle générale de fabrication artisanale et adapté afin de tuer, de blesser, de provoquer des dégâts matériels ou de semer la terreur.

LUTTE ANTIMINES

Activités qui traitent de la menace que représentent les mines terrestres et les débris explosifs de guerre pour les populations civiles. La lutte antimines inclut de manière générale cinq activités complémentaires : 1) La sensibilisation au danger des mines ; 2) Les activités de plaidoyer afin d'interdire les mines terrestres et autres armes qui frappent sans discrimination ; 3) L'aide aux victimes des mines terrestres et des débris explosifs de guerre ; 4) Le déminage et la neutralisation des munitions explosives ; et 5) La destruction des mines terrestres stockées. L'action antimines n'inclut pas en règle générale l'enlèvement ou la destruction des engins explosifs improvisés. Dans bien des cas, ces menaces sont traitées par les forces de sécurité comme la police.

CENTRE DE LUTTE ANTIMINES

Un centre qui coordonne et qui dirige les activités de lutte antimines à l'intérieur d'un pays. Le Gouvernement d'un pays donné ou l'Organisation des Nations Unies gère ces centres.

REPERAGE DES MINES

Le repérage organisé des champs de mines. Des panneaux indicateurs de mines normalisés, aisément reconnaissables, sont placés sur le périmètre du champ de mines afin de signaler la présence des mines aux gens.

ANTENNE A BASCULEMENT

Un poteau ou un piquet fixé au mécanisme d'allumage sur la surface supérieure d'une mine. Une pression exercée sur l'antenne à basculement provoque l'explosion de la mine.

FIL-PIEGE

Un fil de métal mince, non-réfléchissant ou de métal coloré, qui peut servir de mécanisme de déclenchement d'une mine antipersonnel ou d'un piège. Un fil piège est souvent tendu au-dessus et près du sol afin que tout passant puisse «trébucher» dessus, déclenchant par là-même l'explosif.

ENGIN NON EXPLOSE

Munitions explosives qui n'ont pas encore été activées. L'engin non explosé a peut-être déjà été tiré, aérodispersé ou lancé, mais il n'a pas explosé comme il le devait.

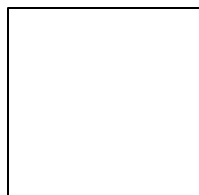
(Photo)

Manuel de lutte antimines en Afghanistan.

© Lukas Einsele/One Step Beyond

Contacts d'urgence

Utilisez cet espace afin de recopier les détails relatifs aux contacts/numéros/fréquences suivants : agent(s) de sécurité, centres médicaux, salle de radio/opérateurs de radio, Centre de lutte antimines, "Etat-major" (quartier général, etc)



Photographie : Toutes les photographies sans crédit photo ont été généreusement diffusées par de multiples institutions spécialisées des Nations Unies, des Centre de lutte antimines nationaux, des ONG chargées de la lutte antimines (en particulier Handicap International) et des agents de sécurité des Nations Unies.

DESIGN: ALAMINIDESIGN, NYC

